

BE-A0521_711960_711388_FRE

Inventaires des archives du tribunal de
police correctionnelle de Saint-Hubert, an
III-an VIII, et du tribunal de première
instance de Saint-Hubert, an VIII-1839



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	7
Consultation et utilisation.....	8
Conditions d'accès.....	8
Conditions de reproduction.....	8
Histoire du producteur et des archives.....	9
Producteur d'archives.....	9
Histoire institutionnelle.....	9
Les réformes judiciaires en France (1790 - an VIII).....	9
Le tribunal correctionnel de Saint-Hubert (an III - an VIII).....	10
Le tribunal de première instance de Saint-Hubert (an VIII - 1839).....	11
Le tribunal, de 1814 à 1828.....	11
Le tribunal, de 1828 à 1839 : la suppression.....	14
Compétences et activités.....	16
Le tribunal correctionnel de Saint-Hubert (an III - an VIII).....	16
Le tribunal de première instance de Saint-Hubert (an VIII - 1839).....	17
Organisation.....	17
Le tribunal correctionnel de Saint-Hubert (an III - an VIII).....	17
Personnel.....	17
Procédures.....	18
La procédure par renvoi du directeur de jury.....	18
La procédure par citation directe.....	19
Ressort.....	20
Le tribunal de première instance de Saint-Hubert (an VIII - 1839).....	20
Personnel.....	20
Procédures.....	22
Ressort.....	24
Archives.....	24
Historique.....	24
Contenu et structure.....	26
Contenu.....	26
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	29
Le tribunal de police correctionnel (an 3 - an 8).....	29
1. Le commissaire du directoire exécutif.....	29
1 - 5 Courrier reçu par le commissaire du Directoire exécutif près le tribunal correctionnel de Saint-Hubert, an 4 - an 8 (1795/1796 - 1799-1800).....	29
2. Le jury d'accusation.....	30
11 - 22 Dossiers d'instruction, an 4 - an 8 (1795/1796 - 1799-1800).....	30
3. Organisation et fonctionnement du tribunal.....	31
3.1 Lois et arrêtés.....	31
3.2. Le greffe.....	31
25 - 26 Inventaire des papiers consignés au greffe du tribunal de police correctionnelle de l'arrondissement de Saint-Hubert en matière d'instruction, commencé le 6 germinal de l'an 4 (26 mars 1796).....	31
3.3. Correspondance générale des présidents et directeurs du jury.....	32
28 - 29 Retranscription de la correspondance active du directeur du jury d'accusation du tribunal de police correctionnelle de Saint-Hubert.....	32
31 - 32 Accusés de réceptions de la correspondance active du président du	

tribunal de police correctionnelle de Saint-Hubert.....	32
4. Le greffe correctionnel.....	32
33 - 38 Registre aux jugements du tribunal correctionnel, 3 Germinal an 4 - 18 thermidor an 8 (23 mars 1796 - 6 août 1800).....	32
39 - 41 Feuilles de jugements, 1er prairial an 6 - 9 floréal an 8 (20 mai 1798 - 29 avril 1800).....	33
Le tribunal de première instance (an 8 -1839).....	34
1. Les parquets des procureurs du Roi.....	34
1.1. Généralités.....	34
42 - 44 Retranscription de la correspondance active du procureur du Roi de Saint-Hubert.....	34
46 - 60 Correspondance passive du procureur du Roi de Saint-Hubert (correspondance envoyée par le procureur général).....	34
1.2. Tâches en rapport avec l'organisation judiciaire.....	35
1.2.1. Contrôle de la régularité du service dans les tribunaux.....	35
Organisation judiciaire (en général).....	35
Contrôle des greffes et parquet.....	35
Personnel.....	35
1.2.2. Contrôle des fonctionnaires de la police judiciaire.....	35
1.2.3. Discipline judiciaire et procédure disciplinaire.....	36
1.3. Contrôle de l'observation des lois et arrêtés.....	36
1.4. Tâches d'ordre administratif et conseil en matière administrative.....	36
1.5. Tâches et missions dans les affaires pénales.....	36
1.5.1. Recherche et qualification de délits et citation.....	36
67 - 78 Procès verbaux adressés au procureur pour instruction.....	36
1.5.2. Exécution des peines.....	37
1.6. Tâches et missions dans les affaires civiles.....	38
2. Généralités et tribunal civil.....	38
2.1. Généralités.....	38
2.1.1. Archives du président.....	38
2.1.1.1. Généralités.....	38
2.1.1.2. Documents relatifs à l'organisation.....	38
Généralités.....	38
Gestion du personnel.....	38
Gestion des bâtiments.....	38
Comptabilité.....	39
Varia.....	39
2.1.2. Archives du tribunal de première instance en général (archives du greffier).....	39
2.1.2.1. Documents concernant l'organisation et l'administration du tribunal de première instance en général et du greffe.....	39
Organisation et gestion du tribunal de première instance.....	39
92 - 95 Registre de pointe, 1827-1839.....	39
Organisation et gestion du greffe.....	40
2.1.2.2. Documents relatifs à la procédure.....	40
2.2. Tribunal civil.....	40
2.2.1. Documents en rapport avec la procédure.....	40
2.2.1.1. Rôles.....	40
97 - 98 Registres des mises aux rôles.....	40
2.2.1.2. Jugements et pièces jointes, feuilles d'audience, ordonnances sur requête.....	40
Livres des jugements.....	40

99 - 100	Registre des jugements.....	40
101 - 106	Minutes des jugements.....	40
	Feuilles d'audience, plumitifs.....	41
107 - 145	Jugements Civils.....	41
	Ordonnances de référé.....	43
	Conclusions.....	43
	Qualités.....	44
	Pièces jointes aux jugements.....	44
	Jugements sur requête.....	44
148 - 163	Procès verbaux de ventes de biens de successions.....	44
	Ordonnances sur requête.....	45
2.2.1.3	Autres pièces de procédure par le tribunal ou un juge.....	45
	Ordonnances (non sur requêtes) et actes du président.....	45
	Actes et procès verbaux du tribunal ou d'un juge commissaire.....	45
2.2.1.4	Dossiers et pièces isolées de procédure.....	45
2.2.1.5	Registres du greffier.....	46
173 - 174	Registres destinés à recevoir les actes d'acceptation et de renonciation de succession, an 11 (1802-1803)-1839.....	46
175 - 177	Registres aux actes de dépôt fait au greffe, 22 novembre 1808-13 mai 1839.....	46
2.2.1.6	Actes et procès verbaux du greffier.....	47
2.2.2.	Documents sans rapport avec la procédure.....	47
2.2.2.1	Registres du greffier relatifs à l'enregistrement et la conservation des hypothèques.....	47
2.2.2.2	Registres du greffier sans rapport avec l'enregistrement ou la conservation des hypothèques.....	47
2.2.2.3	Actes du greffier sans rapport avec la procédure.....	47
2.2.3	Documents déposés.....	48
2.2.3.1	Registres.....	48
187 - 197	Registres aux commissions des gardes forestiers, champêtres et particuliers, 30 thermidor an 8 (18 août 1800)-5 juin 1839.....	48
2.2.3.2	Série de documents divers.....	49
En rapport avec la procédure.....		49
Sans rapport avec la procédure.....		49
203 - 205	Actes de dépôt des registres de l'état civil, 1829-1839..	49
206 - 244	Actes de prestation de serments, an 9 (1800-1801)-1839.....	49
2.2.3.3	Dossiers.....	52
3.	Tribunal correctionnel.....	52
3.1.	Documents en rapport avec la procédure.....	52
3.1.1	Rôles, minutes des jugements et documents afférents.....	52
249 - 251	Registre des retranscriptions des jugements correctionnels, 8 fructidor an 8 (26 août 1800)- 28 frimaire an 14 (19 décembre 1805)...	52
252 - 440	Minutes des jugements, plumitifs, 8 nivôse an 9 (29 décembre 1800)- 26 juin 1839.....	53
441 - 461	Minutes des jugements forestiers, plumitifs forestiers, 4 janvier 1834-26 juin 1839.....	65
3.1.2	Dossiers de procédure.....	66
462 - 877	Dossiers correctionnels: procédure par citation directe, 6 vendémiaire an 9 (28 septembre 1800) - 3 mars 1839.....	66
878 - 915	Dossiers correctionnels: procédure par renvoi du directeur du	

jury, an 9 (1800-1801)- 1839.....	93
Documents non consultables.....	95
916 - 1144 Dossiers correctionnels: procédure par citation directe, 1er frimaire an 11 (22 novembre 1802) -26 juin 1839.....	95
1145 - 1170 Dossiers correctionnels: procédure par renvoi du directeur du jury, an 11(1802-1803)-1839.....	110
3.1.3 Registres du greffier.....	112
3.2 Documents déposés.....	112

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Tribunal de police correctionnelle et tribunal de première instance de Saint-Hubert

Période:

An IV (1795/1796) - 1839

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0521.2404

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 1170.00
- Etendue inventoriée: 37.00 m
- Nombre de pièces: 315.00

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Arlon

Producteurs d'archives:

Tribunal de première instance de Saint-Hubert, 1800-1839

Tribunal de police correctionnelle de Saint-Hubert, 1795-1800

Parquet du procureur du Roi à Saint-Hubert, 1800-1839

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives de plus 100 ans des cours et tribunaux du pouvoir judiciaire déposées aux Archives de l'État sont publiques et, librement consultables en vertu de l'article 3 de la loi du 24 juin 1955 sur les archives¹, aux conditions fixées par le règlement en vigueur dans les salles de lecture des Archives générales du Royaume et des Archives de l'Etat dans les provinces.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les reproductions ne sont permises qu'aux conditions fixées par ce même règlement.

1 Moniteur belge, 12 août 1955.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

HISTOIRE INSTITUTIONNELLE

LES RÉFORMES JUDICIAIRES EN FRANCE (1790 - AN VIII)

2

Dès juillet 1789, au cours de ses premières séances, l'Assemblée Constituante décide de donner à la France, une nouvelle structure judiciaire. Longtemps réclamée par l'opinion publique et par les gens de Justice, les cadres de l'ancien régime disparaissant les uns après les autres, elle devient inévitable!

Sur base d'un rapport d'août 1789, constatant que les anciennes cours de justice ne sont décidément pas réformables, le 24 mars 1790, l'Assemblée décrète que l'ordre judiciaire doit être entièrement reconstitué. La nouvelle organisation est votée en août et novembre/décembre 1790

3.

Jacques-Guillaume Thouret, artisan de la départementalisation et de la structure administrative

⁴ mise en place à partir de 1790, est aussi le promoteur de la nouvelle structure judiciaire. Les ressorts des tribunaux seront ceux de l'administration:

au civil: un juge de paix par canton et un tribunal de première instance par district,

au pénal: un tribunal de police par municipalité, un tribunal de police correctionnelle par canton et un tribunal criminel par département.

Dans les villes où c'est nécessaire, il est établi un tribunal de commerce. Par défaut, c'est le tribunal civil qui fait fonction de tribunal de commerce dans le ressort de son département, excepté les territoires effectivement assignés à un tribunal de commerce.

2 A. FOLLAIN, De la justice seigneuriale à la justice de paix, et S. BIANCHI, La justice de paix pendant la Révolution, acquis et perspectives, dans J.-G. PETIT (éd.), Une justice de proximité: la justice de paix (1790-1958), Paris, 2003 (PUF, Droit et Justice), p. 19-33 et 35-52; Fr. CHAVALAUD, L'équarrissage de la justice. Histoire du territoire judiciaire en France (1790-1930): l'exemple du ressort du tribunal d'instance, dans Le pénal dans tous ses états. Justice, états et sociétés en Europe (XIIIe-XXe siècle), sous la dir. de X. ROUSSEAU et R. LEVY, Bruxelles, 1997, p. 337-349 (Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, no 74); J.-P. ROYER, Histoire de la justice en France, 3e éd., Paris, 2001.

3 Lois des 16-24 août 1790 et des 27 novembre-1er décembre 1790 sur l'organisation judiciaire (J.-P. ROYER, Op. cit., p. 272).

4 Constitution du 3 septembre 1791, titre II, article 1: le royaume est un et indivisible: son territoire est divisé en quatre-vingt trois départements, chaque département en districts, chaque district en cantons.

La Constitution du 5 fructidor an 3 / 22 août 1795 supprime le district et le tribunal de première instance:

au civil: un juge de paix par canton et un tribunal civil par département, qui le cas échéant fait fonction de tribunal de commerce

⁵,

au pénal: un juge de paix, pour les infractions mineures

⁶, par canton, entre trois et six tribunaux correctionnels par département, chacun dans un ressort territorial déterminé, et un tribunal criminel par département.

La loi du 27 ventôse an 8

⁷/ 18 mars 1800 met un terme aux hésitations relatives à la carte des circonscriptions et des hiérarchies judiciaires. Elle établit un parallèle entre la hiérarchie des tribunaux civils et celle des tribunaux correctionnels. Elle aligne les ressorts sur les circonscriptions administratives:

au niveau du canton: une justice de paix et un tribunal de simple police,

au niveau de l'arrondissement: un tribunal de première instance et un tribunal de police correctionnelle

au niveau du département: le tribunal civil de département est supprimé (et remplacé par une cour d'appel au ressort plus large) mais le tribunal criminel de département est maintenu.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE SAINT-HUBERT (AN III - AN VIII)

Le 10 messidor 1795 / 28 juin an 3, lors de sa première réunion de travail, l'Administration du Luxembourg

⁸demande au représentant du peuple Louis Joubert d'établir des juges de paix conformément à la loi de 1790 sur l'organisation judiciaire du royaume de France

⁹. Le 16 messidor / 4 juillet suivant, Joubert arrête une liste de vingt-six cantons

¹⁰.

5 Décret du 19 vendémiaire an 4, sur la division du territoire de la France et le placement des autorités administratives et judiciaires.

6 Soit les infractions passibles d'une amende d'un montant équivalent à trois journées de travail ou une peine d'emprisonnement de trois jours au plus.

7 Loi du 27 ventôse an 8 sur l'organisation des tribunaux (Bulletin des lois de la République, 3e série, t. I, no 15).

8 Sur l'administration du département des Forêts pendant la période française: A. LEFORT, Histoire du département des Forêts (le duché de Luxembourg de 1795 à 1814), t. I, Paris-Bruxelles-Luxembourg, 1905, 350 p. (NDA: le t. II n'a jamais été publié).

9 Archives Nationales Luxembourg, Régime français, B-827.

10 Le 24 thermidor an 3 / 11 août 1795, le canton dit "la banlieue de Luxembourg" est divisé en deux: Hesperange et Mersch. La circonscription de Joubert compte finalement vingt-sept cantons (A. LEFORT, Op. cit., p. 94-95).

Le 22 thermidor / 10 août, il complète la structure judiciaire dans la perspective de l'adoption de la nouvelle constitution du 5 fructidor an 3 / 22 août 1795, et des changements prévus dans l'organisation de la justice. Il établit un tribunal civil et un tribunal criminel

¹¹à Luxembourg, et cinq tribunaux correctionnels: Luxembourg, Bitbourg, Habay-la-Neuve

¹², Saint-Hubert et Saint-Vith.

Le tribunal correctionnel de Saint-Hubert est officiellement installé le 1er vendémiaire an 4 / 23 septembre 1795, dans l'ancien quartier abbatial

¹³.

LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE SAINT-HUBERT (AN VIII - 1839)

La loi du 27 ventôse an 8 / 18 mars 1800 sur l'organisation des tribunaux, comme par ailleurs celle 28 pluviôse

¹⁴/ 11 février 1800 et l'arrêté du 17 ventôse

¹⁵/ 9 mars 1800, traduisent dans les structures les dispositions administratives et judiciaires de la Constitution du 22 frimaire an 8 / 13 décembre 1799. Le tribunal correctionnel de Saint-Hubert est supprimé; le 20 thermidor an 8

¹⁶/ 8 août 1800, il est remplacé par un tribunal de première instance.

Le tribunal, de 1814 à 1828

En 1814, harcelé de toutes parts par les grandes nations européennes coalisées, l'empire français s'effondre. Les armées alliées passent la Moselle le 7 janvier. Luxembourg capitule le 3 mai suivant. Des pouvoirs provisoires prennent en main les territoires au fur et à mesure des conquêtes

¹⁷. Malgré le départ d'une partie du personnel français, les nouvelles autorités

11 R. SCHAACK, *Le tribunal criminel du département des Forêts pendant les années IV à VII de la République*, Luxembourg, 1963, 280 p. (mémoire inédit).

12 M.-A. SIZAIRE, *Tribunal de police correctionnelle de Habay-la-Neuve (1794-1800)*, Bruxelles, 1989, 32 p. (Archives de l'Etat à Arlon, Instruments de recherche à tirage limité 6).

13 A. VERMER, *La justice à Saint-Hubert sous le régime français (an 4 -1814)*, dans *Mémorial Alfred Bertrang*, Arlon, 1964, p. 270.

14 Loi du 28 pluviôse an 8 concernant la division du territoire et de la République et l'administration avec pour annexe un Tableau des départements et des arrondissements communaux de la République française (Bulletin des lois de la République, 3e série, t. I, no 14).

15 Arrêté du 17 ventôse an 8 relatif à l'installation, aux fonctions, au costume des préfets [...] avec pour annexe un Tableau des chefs-lieux de préfecture et sous-préfecture (Bulletin des lois de la République, 3e série, t. I, no 13).

16 A. VERMER, *Op. cit.*, p. 281

17 Jusqu'en juin 1814, le Gouvernement général du Bas-Rhin contrôle les trois départements de la Roër, de l'Ourthe et de la Meuse-Inférieure. Suite au traité de Paris du 30 mai, le Gouvernement général étend son autorité aux départements de Rhin-Moselle, de la Sarre

décident de maintenir les structures administratives et judiciaires

¹⁸.

Le 9 juin 1815, les diplomates européens signent l'Acte final du Traité de Vienne: Guillaume 1er d'Orange-Nassau est fait souverain du nouveau royaume des Pays-Bas, formé de la réunion des départements belges et hollandais. Pour convenir aux uns et autres, ce qu'il reste des territoires de l'ancien duché de Luxembourg

¹⁹et d'une partie de l'ancien duché de Bouillon

²⁰, sont réunis pour former un état distinct, le grand-duché de Luxembourg, relevant de la Confédération germanique

²¹, avec le même Guillaume 1er pour souverain

²².

Pour se conformer aux dispositions des articles 66 et 68 du Traité de Vienne, relatifs aux frontières du grand-duché, le 13 août 1818, le Roi-Grand-duc Guillaume 1er transfère administrativement cent treize communes des provinces de Namur et de Liège vers le Luxembourg.

Le transfert judiciaire est arrêté le 25 février 1825: de la province de Namur seront entièrement séparés et, sauf les exceptions ci-après, réunis au grand-duché de Luxembourg, les arrondissements de Marche et de Saint-Hubert, de manière que les jugements rendus en matière correctionnelle par les tribunaux

et des Forêts, et devient Gouvernement général du Bas-Rhin et Rhin-Moyen. Le 12 septembre, en suite d'une convention signée le 31 mai précédent, le Gouvernement général du Bas-Rhin et Rhin-Moyen étend son administration à toute la rive droite de la Meuse. Les cantons et parties des départements de l'Ourthe, de la Meuse-Inférieure et de Sambre-et-Meuse dépendants de son autorité sont réunis en un département de Meuse-et-Ourthe (d'après Recueil des lois et arrêtés du Gouvernement général du Bas-Rhin du 10 mars 1814 au 16 juin 1814 et Journal du Bas-Rhin et Rhin-Moyen du 16 juin 1814 au 31 décembre 1814).

18 Sans bousculer les fonctions ni changer les personnes - du moins celles qui acceptent les nouvelles autorités - les préfets deviennent des commissaires du gouvernement général, les sous-préfets, des directeurs de cercles, les maires, des bourgmestres, les adjoints, des échevins, etc. (Arrêté du Gouvernement général du Bas-Rhin du 11 mars 1814 dans Recueil des arrêtés du Gouvernement général du Bas-Rhin, arrêté no 1).

19 Depuis le 1er Traité de Paris du 30 mai 1814, la Prusse a déjà annexé les rives droites de la Moselle, de la Sûre et de l'Our.

20 En attendant, comme le prévoit l'article 69 du Traité de Vienne, que soit réglée la question de l'héritage du dernier duc Godefroid-Charles de la Tour d'Auvergne. Sur la question de la souveraineté du duché de Bouillon après 1814: A. MONIN, La Basse Semois au XIXe siècle. Anciennes Terres de Bouillon et d'Orchimont de 1789 à 1830, Bomal, 1974, p. 188-193.

21 Laquelle établit une garnison prussienne dans la forteresse de la Ville.

22 En échange des principautés de Nassau-Dillenburg, Siegen, Hadamar et Dietz qu'il dû céder à la Prusse, Guillaume 1er reçoit le duché de Luxembourg en apanage familial. Pour une question de préséance, les diplomates l'élève au titre de grand-duc. Pour Guillaume 1er, l'ensemble ne forme qu'un: le royaume des Pays-Bas [...] est formé des provinces suivantes [...] le grand-duché de Luxembourg, tel qu'il est limité par le traité de Vienne, étant sous la même souveraineté que le royaume des Pays-Bas sera régi par la même loi fondamentale sauf ses relations avec la confédération germanique. (Loi fondamentale du 28 août 1815 dans Journal officiel du gouvernement de la Belgique, t. V, 2e trimestre 1815, supplément au no 29).

de Marche et Saint-Hubert, seront, quant à l'appel, portés devant le tribunal de Luxembourg, et les affaires criminelles de ces deux cantons seront soumises à la Cour d'assises de Luxembourg.

²³

Au civil, rien n'est changé, Liège reste la cour d'appel du tribunal de Saint-Hubert. Ce qu'a déjà confirmé une décision conjointe du Gouvernement général du Bas-Rhin et du Gouvernement général de la Belgique en avril 1814

²⁴

Le ressort du tribunal de Saint-Hubert, sans être bouleversé comme celui de Marche-en-Famenne, est rectifié: le canton de Gedinne dans toute son étendue est réuni à l'arrondissement de Dinant, la commune d'Ambly est détachée du canton de Nassogne pour être réunie à celui de Rochefort, les communes d'Ave, Auffer, Resteigne et Lavaux Sainte-Anne sont détachées du canton de Wellin pour être réunies à celui de Rochefort

²⁵

Au 1er avril 1825, l'arrondissement judiciaire de Saint-Hubert est formé des cantons de Saint-Hubert, Nassogne et Wellin... et de Bouillon, qui lui a été joint par arrêté royal du 14 janvier 1816

²⁶

Cela étant fait, Guillaume 1er entreprend de réformer les structures de la justice

²⁷. Faute de temps, ses lois du 18 avril 1827 sur l'organisation judiciaire

²⁸, du 22 décembre 1828

²⁹sur la circonscription judiciaire du Luxembourg, et du 16 mai 1829

²³ Arrêté du 25 février 1825 qui ordonne la séparation de quelques cantons, communes, etc. des provinces auxquelles ils appartiennent [...] (Journal officiel du royaume des Pays-Bas, t. XX, 1825, no 9).

²⁴ Arrêté du 5 avril 1814 du Gouvernement général de la Belgique concernant la juridiction de la cour d'appel de Liège conservée sur les tribunaux de Sambre-et-Meuse (Journal officiel du gouvernement de la Belgique, t. I, 1814, no 26) et Arrêté du 28 avril 1814 du Gouvernement général du Bas-Rhin sur l'administration de la justice dans le gouvernement général du Bas-Rhin (Recueil des lois et arrêtés du Gouvernement général du Bas-Rhin, arrêté no 33).

²⁵ Arrêté du 25 février 1825, art. 1er.

²⁶ Arrêté royal du 14 janvier 1816 portant que le canton de Bouillon ressortira du tribunal de première instance de l'arrondissement de Saint-Hubert (Journal officiel du royaume des Pays-Bas, t. XVII, no 5). Le curé de Bellevaux, Aubry, juge la mesure extrêmement désavantageuse aux habitants du pays qui, pour obtenir justice, sont obligés de faire neuf à dix lieues à travers l'arrondissement de Neufchâteau où ils ressortissent pour l'administration civile (A. MONIN, Op. cit., p. 229-231).

²⁷ La réforme des structures administrative est annoncée dans la Loi fondamentale de 1815.

²⁸ Loi du 18 avril 1827 sur l'Organisation du Pouvoir judiciaire et l'administration de la Justice (Journal officiel du Royaume des Pays-Bas, t. XXII, no 20).

²⁹ Loi du 22 décembre 1828 concernant la circonscription judiciaire du grand-duché de Luxembourg (Journal officiel du Royaume des Pays-Bas, t. XXIII, no 83).

introduisant des codes nationaux en lieu et place du "Code Napoléon"

³⁰ne seront pas appliquées

³¹. En 1830, la Belgique hérite de l'organisation judiciaire française

³².

Le tribunal, de 1828 à 1839 : la suppression

Dès 1814, la suppression d'un tribunal de première instance luxembourgeois est envisagée. Un arrêté du Gouvernement général du Bas-Rhin et Rhin-Moyen du 12 septembre 1814 supprime le tribunal de Neufchâteau et réunit son arrondissement à celui de Saint-Hubert, pour dédommager la ville de la perte de ses autorités administratives

³³

.

L'arrêté est rapportée le 17 novembre suivant

³⁴

; les choses restent en l'état.

La loi du 18 avril 1827 sur l'organisation du pouvoir judiciaire décide de supprimer les arrondissements de Diekirch et de Saint-Hubert. La loi sur 22 décembre 1828 répartit leurs ressorts, cantons par cantons, dans les arrondissements voisins. Concernant le tribunal de Saint-Hubert: le canton de Nassogne est réuni à l'arrondissement de Marche-en-Famenne, ceux de Saint-Hubert, Bouillon et Wellin à l'arrondissement de Neufchâteau.

La Révolution de 1830 et l'abandon du projet hollandais

³⁵

³⁰ Loi du 16 mai 1829 relative à l'abrogation des codes actuellement existans et à l'introduction des codes nationaux (Journal officiel du Royaume des Pays-Bas, t. XXIV, no 33).

³¹ L'Arrêté royal du 5 juillet 1830 pris en application de la loi du 16 mai 1829 sur l'introduction de codes nationaux fixe l'entrée en vigueur de la nouvelle codification au 1er février 1831; l'arrêté royal établissant les sièges des juridictions dans les circonscriptions établies le 22 décembre 1829 est signé le 6 juillet 1830. Le 14 janvier 1831, le gouvernement provisoire de la Belgique rapporte l'ensemble des lois et arrêtés pris par Guillaume 1er quant à l'organisation judiciaire du pays.

³² Toutes les juridictions civiles établies par la loi du 27 ventôse an 8 sont expressément mentionnées dans la Constitution de 1830 (Pasinomie, 4e série Règne de Léopold II, t. IV, Année 1869, Bruxelles, 1869, p.197). La Loi organique de l'ordre judiciaire du 4 août 1832 ne remet pas en question l'organisation des juridictions inférieures (Bulletin officiel des lois et arrêtés royaux de la Belgique, t. VI, 1832, no 77).

³³ L'Arrêté du Gouvernement général du Bas-Rhin et Rhin-Moyen du 12 septembre 1814 supprime le poste de directeur de cercle de Saint-Hubert et réunit son ressort à celui du cercle de Marche-en-Famenne (Journal du Bas-Rhin et Rhin-Moyen, arrêté 68 du 12 septembre 1814).

³⁴ Journal du Bas-Rhin et Rhin-Moyen, arrêté 106 du 17 novembre 1814.

³⁵ Arrêté du 14 janvier 1831 (Bulletin des arrêtés et actes du gouvernement provisoire de la Belgique, t. III, no 4).

sauvent le siège de Saint-Hubert: le 16 octobre 1830, le gouvernement provisoire de la Belgique nomme les président, juge d'instruction, juge et juge suppléant, substitut - le poste de commissaire du gouvernement n'est pas attribué -, greffier et commis-greffier qui forment le tribunal de Saint-Hubert, et fixe la reprise des séances au lundi 25 octobre

36

.

Cette suppression était, il est vrai, devenue inévitable en tout état de choses: elle était décrétée déjà par la loi du 18 avril 1827, et les événements de 1830 n'avaient fait que la retarder

37

. Le rapporteur du Mémorial administratif de la province de Luxembourg de 1836 estime que la réforme ajournée doit être rediscutée: tout le monde est d'accord qu'il faudra tôt ou tard changer la circonscription vicieuse des arrondissements judiciaires

38

. Ensemble, Marche-en-Famenne et Saint-Hubert ne comptent pas plus d'habitants (53.706) que l'arrondissement de Diekirch seul (59.421), troisième arrondissement de la province

39

. Marche et Saint-Hubert sont une véritable anomalie si on les compare aux autres arrondissements, sous le rapport de l'étendue du territoire et de la population.

Début de l'année 1838, la question de la souveraineté sur le grand-duché de Luxembourg restée pendante depuis 1830 trouve subitement son épilogue: Guillaume 1er fait savoir qu'il accepte le Traité des XXIV articles de 1831

40

. Les plénipotentiaires belges, hollandais, anglais, autrichiens, français et russes signent le traité à Londres le 19 avril 1839: le partage du Luxembourg entre la Belgique et le grand-duché est fixé au 8 juin

36 Arrêté du 16 octobre 1830 sur l'organisation du tribunal de première instance de Saint-Hubert (Bulletin des arrêtés et actes du gouvernement provisoire de la Belgique, no 14, 28 octobre 1830).

37 Exposé de la situation administrative de la province de Luxembourg, session de 1839, Arlon, 1839, p. 11.

38 Exposé de la situation administrative de la province de Luxembourg, session de 1836, Arlon, 1836, p. 37.

39 Au 1er janvier 1836: Luxembourg: 100.388 habitants, Neufchâteau: 92.345, Diekirch: 59.421, Marche: 29.673, Saint-Hubert 24.033 (Ibidem, p. 37-38).

40 Le Traité des XVIII articles, négocié en juin 1831, prévoyait, sur la question de la souveraineté du Luxembourg et du Limbourg, un statu quo provisoire au profit de la Belgique, le sort définitif de ces deux provinces devant faire l'objet de négociations ultérieures. Mais, passée la désastreuse campagne des 10 jours (2-12 août 1831), la Belgique est contrainte d'accepter de nouvelles négociations et un nouveau traité. Aux termes du Traité des XXIV articles, signé par les représentants belges le 15 novembre 1831, le Luxembourg est partagé en deux: le grand-duché, sous la souveraineté de Guillaume 1er, est amputé du quartier wallon et de toute la partie gauche de la route de Bruxelles à la France par Bastogne, Martelange, Arlon et Longwy, attribués à la Belgique.

41

.

La province désormais restreinte aux frontières de l'article 2 du Traité est divisée en quatre arrondissements judiciaires Arlon, qui se profile comme chef-lieu provincial

42

, ne compte qu'un seul canton, Neufchâteau 10, Marche-en-Famenne 4, et Saint-Hubert 4: la nouvelle circonscription, longtemps envisagée devient nécessaire.

Dès le 11 avril, la Députation provinciale a fait connaître au ministre de la justice son avis sur le projet qui doit être débattu à la Chambre

43

. Une loi est promulguée le 6 juin; le 7 un arrêté royal fixe au 1er juillet l'application de la nouvelle circonscription judiciaire: la province de Luxembourg est divisée en trois arrondissements: Arlon, Neufchâteau et Marche-en-Famenne

44

.

Le tribunal de Saint-Hubert est supprimé, son ressort est réparti entre les arrondissements de Neufchâteau (cantons de Saint-Hubert, Bouillon et Wellin) et de Marche-en-Famenne (canton de Nassogne). Les affaires pendantes sont transférées aux tribunaux compétents.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE SAINT-HUBERT (AN III - AN VIII)

Les compétences du tribunal de police correctionnelle - et la procédure - sont réglées par la loi des 19-22 juillet 1791 relative à l'organisation d'une police municipale et correctionnelle, le Code rural des 28 septembre-6 octobre 1791, et à partir du 3 brumaire an 4 / 25 octobre 1795 par le Code des délits et des peines qui les remplace, sauf pour des dispositions non modifiées

41 Bulletin officiel des lois et arrêtés royaux de la Belgique, t. XIX, Bruxelles, 1839, n0 XXVII.

42 Jusqu'en 1830, Arlon n'est que le chef-lieu d'une justice cantonale. Faute de pouvoir faire siéger le tribunal de première instance dans Luxembourg restée aux mains de Guillaume 1er, le Gouvernement provisoire de la Belgique décide de le transférer provisoirement à Arlon, en même temps que la plupart des administrations. En 1839, le siège d'Arlon est confirmé; la même année, au terme d'une violente lutte de dossiers avec Neufchâteau et Saint-Hubert, le Conseil provincial décide de s'y installer (J.-M. TRIFFAUX, La rivalité entre Arlon, Neufchâteau et Saint-Hubert pour l'obtention du siège de l'administration provinciale et des arrondissements judiciaires en 1839, dans Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, t. CXXVI-CXXVII, 1995-1996, p. 293-307.

43 Comptes-rendus des débats parlementaires: Moniteur belge des 3 mai, 18 mai, 20-21 mai, 23 mai, 24 mai, 27 mai, 30 mai, 31 mai, 1er juin, 2 juin, 7 juin et 8 juin 1839.

44 Bulletin officiel des lois et arrêtés royaux de la Belgique, t. XIX, Bruxelles, 1839, n0 XXVIII.

⁴⁵. En 1811, la loi du 3 brumaire an 4 / 25 octobre 1795 est remplacée par le Code d'instruction criminelle de 1808

⁴⁶.

Le tribunal de police correctionnelle connaît des délits dont la peine excède la valeur de trois jours de travail ou trois jours d'emprisonnement, sans entraîner de peine afflictive ou infamante. Comme le fait remarquer Prosper Poullet, le législateur n'entendait réprimer par la voie de la police correctionnelle que les infractions peu graves, dont les éléments sont simples et la preuve facile

⁴⁷

LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE SAINT-HUBERT (AN VIII - 1839)

Le tribunal de première instance de Saint-Hubert juge en premier et dernier ressort dans les cas déterminés par la loi au civil et au pénal. Le tribunal est aussi compétent en matières commerciales. Il reçoit l'appel des jugements civils et correctionnels rendus en premier ressort par les juges de paix.

L'appel des jugements civils prononcés par le tribunal de première instance est porté devant le tribunal d'appel établi à Liège

⁴⁸. Au pénal, l'appel est porté devant le tribunal criminel du département, à Namur

⁴⁹, jusqu'en 1811, puis au tribunal correctionnel de Namur après l'introduction du Code d'instruction criminelle. A partir de 1825, l'appel est porté au tribunal correctionnel de Luxembourg.

ORGANISATION

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE SAINT-HUBERT (AN III - AN VIII)

Personnel

Le tribunal est formé d'un président, juge au tribunal civil de département

⁴⁵ P. POULLET, *Les institutions françaises de 1795 à 1814. Essai sur les origines des institutions belges contemporaines*, Bruxelles, 1907, p. 105-106, no 133-134, p. 120 no 158. Sur l'introduction de la législation française en matière correctionnelle: A. TIXHON, *L'activité du tribunal correctionnel de Namur durant la période française (an IV-1814)*, dans *Annales de la société archéologique de Namur*, t. LXXII, p. 293-295. Le code de brumaire an 4 est d'application dans les départements réunis à partir du 23 frimaire / 14 décembre 1795 (*Ibidem*, p. 294).

⁴⁶ Bulletin officiel des lois de l'empire français, 4e série, t. IX, no 214bis.

⁴⁷ P. POULLET, *Op. cit.*, p. 120, no 158.

⁴⁸ Loi du 27 ventôse an 8, art. XXI et tableau joint.

⁴⁹ Loi du 27 ventôse an 8, art. XXXII et tableau joint.

⁵⁰, renouvelé tous les six mois, de deux juges de paix ou assesseurs du juge de paix de la commune où est établi le tribunal, d'un magistrat permanent, le commissaire du pouvoir exécutif, et d'un greffier.

Le commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal de police correctionnelle est nommé par le Directoire; il est destituable

⁵¹. Il veille au respect des lois: il s'informe sur les délits constatés et les jugements prononcés par les juridictions cantonales et les tribunaux de police, et en fait rapport au commissaire du pouvoir près les tribunaux civil et criminel du département pour mettre le Gouvernement à portée d'avoir sans cesse l'œil ouvert sur tous les délits, ainsi que sur l'exécution des jugements rendus en matières criminelle, correctionnelle et de police

⁵²

Procédures

Le travail du tribunal correctionnel connaît deux procédures: soit par le renvoi que lui en fait le directeur de jury (...) soit par la citation donnée directement au prévenu par la partie plaignante

⁵³.

La procédure par renvoi du directeur de jury

Dans leurs cantons respectifs, les juges de paix reçoivent les plaintes et les dénonciations

⁵⁰ Les juges du tribunal civil du département sont élus tous les cinq ans par l'assemblée électorale du département (Constitution du 5 fructidor an 3 / 22 août 1795, art. 41 et 216).

⁵¹ Le commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal civil de département est l'agent du pouvoir exécutif auprès du tribunal civil du département - mais il ne fait pas fonction de ministère public. Il veille au bon fonctionnement de l'institution, à l'observation des lois et à l'application des jugements (P. POULLET, Op. cit., p. 98-99, no 121. Sur la problématique du ministère public: K. VELLE, Het openbaar ministerie in België (1796-1995). Organisatie, bevoegdheiden en archiefvorming, Bruxelles, 1995, p. 38-43 (AGR, Miscellanea archivistica studia 66).

⁵² Arrêté du 4 frimaire an 5 du Directoire exécutif, qui détermine les rapports existants entre les commissaires du Gouvernement près les administrations et près les tribunaux, et qui prescrit des mesures pour la poursuite des délits: attendus. Sur les commissaires du Directoire dans le département de Sambre-et-Meuse: X. ROUSSEAUX, "Que la justice soit prompte, exacte, impartiale". L'implantation de la justice française dans le département de Sambre-et-Meuse, dans Annales de la société archéologique de Namur, t. LXXII, p. 103-114.

⁵³ Code des délits et des peines du 3 brumaire an 4, art. 180. Sur ces deux types de procédures, devant le tribunal correctionnel de Bruxelles: E. BERGER, Le tribunal correctionnel de Bruxelles sous le Directoire, Bruxelles, 2002, p. 53-54 (Archives générales du Royaume, Miscellanea archivistica studia 145).

⁵⁴. Ils dressent ou reçoivent les procès-verbaux des commissaires de police, agents municipaux, etc.

⁵⁵. Ils mènent une instruction sommaire de façon à statuer sur la suite à donner à l'affaire. Le cas échéant, le dossier est transmis au jury d'accusation du tribunal de police correctionnelle.

Formé de huit jurés tirés au sort sur une liste établie pour l'arrondissement, le jury d'accusation, sous la direction du président du tribunal

⁵⁶, décide s'il y a lieu de poursuivre l'accusé ou non.

Le tribunal étant saisi, l'instruction est menée publiquement et oralement à l'audience. Elle est contradictoire: les témoins déposent en présence du prévenu. Le commissaire du pouvoir exécutif résume l'affaire et donne ses conclusions. Le prévenu, qui peut être assisté d'un défenseur officieux, est entendu. Le tribunal rend son jugement, motivé par des références aux lois. Le commissaire du pouvoir exécutif veille à l'exécution du jugement

⁵⁷

L'appel est porté devant le tribunal criminel du département

⁵⁸

La procédure par citation directe

Dans le cas des flagrants délits ou, le plus souvent en ce qui concerne Saint-Hubert

⁵⁹, de délits forestiers ou champêtres, la procédure est simplifiée

⁶⁰. Le procès verbal - et dans certains cas la seule déclaration d'un particulier

⁵⁴ En l'absence de ministère public, tout citoyen témoin d'une infraction a le devoir d'en donner aussitôt avis au juge (Ibidem, p. 112 no 144).

⁵⁵ Là où il n'y a pas de commissaire de police, l'agent municipal fait fonction.

⁵⁶ Dans les cas énoncés par la loi (les attentats contre la liberté ou la sûreté individuelle des citoyens; ceux commis contre le droit des gens; la rébellion à l'exécution, soit des jugements, soit de tous les actes exécutoires émanés des autorités constituées, et les troubles occasionnés et les voies de fait commises pour entraver la perception des contributions, la libre circulation des subsistances et des autres objets de commerce : Constitution du 5 Fructidor an 3 / 22 août 1795, art. 243) le directeur du jury d'accusation fait lui-même fonction de police judiciaire; le juge de paix devient son auxiliaire.

⁵⁷ P. POULLET, Op. cit., p. 119-120 no 157.

⁵⁸ Constitution du 5 fructidor an 3, art. 236.

⁵⁹ Notons au passage que, si la différence entre les deux types de procédure n'est pas directement perceptible dans la partie intéressant le tribunal de police correctionnelle (an 3-an 8), elle l'est dans les documents du tribunal de première instance où les pièces, suivant le type de procédure ont fait, de la part du greffier, l'objet de traitements et de classements différents: les dossiers de procédure sont pliés en deux dans le sens de la longueur, les citations directes le sont dans le sens de largeur.

⁶⁰ Suivant la loi des 19-25 décembre 1790 relative à la poursuite des délits commis dans les bois et forêts, les délits forestiers sont directement portés à la connaissance du tribunal du district (art. 5), sans qu'il soit nécessaire de se présenter devant le juge de paix (art. 6). La

61

- étant suffisant pour établir la preuve du fait délictueux, avec l'accord du commissaire du pouvoir exécutif, le prévenu est cité devant le tribunal par exploit d'huissier. L'affaire est entendue et jugée à l'audience.

Ressort

Jusqu'au 9 vendémiaire an 4 / 1er octobre 1795, le ressort du tribunal de Saint-Hubert est formé des cantons de Saint-Hubert, Wellin, Orchimont, Bastogne, Durbuy, Houffalize, La Roche et Marche-en-Famenne

⁶². En raison de la départementalisation qui bouleverse les frontières

63

et de la création d'un tribunal correctionnel à Marche, il est redéfini. Le nouveau ressort est formé des cantons de Saint-Hubert, Gedinne, Nassogne, Orchimont, Villance et Wellin. Le ressort du tribunal de Marche-en-Famenne est formé des cantons de Marche-en-Famenne, Clerheid, Durbuy, Havelange, La Roche et Rochefort.

Saint-Hubert faisant désormais du département de Sambre-et-Meuse, l'appel est porté à Namur; les juges qui le président de six en six mois appartiennent au tribunal civil de Sambre-Meuse.

LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE SAINT-HUBERT (AN VIII - 1839)

Personnel

Tel qu'établi par la loi

⁶⁴, le tribunal de Saint-Hubert compte trois juges

loi des 20 août, 2, 3, 4 et 15-29 septembre 1791 sur l'administration forestière attribue la poursuite des délits forestiers aux agents de la conservation générale (titre IX, art. 1er). Les actions sont portées devant le tribunal du district par les inspecteurs sur base des procès verbaux des gardes (titre IX, art. 2 et 5). Lesquels procès verbaux font preuve dans tous les cas où l'indemnité et la somme ne dépassent pas les cent livres (art. 13). Si le délit emporte une plus forte condamnation, le procès verbal doit être soutenu par un autre témoignage (art. 14).

61 Laquelle doit préalablement être visée par le directeur du jury d'accusation qui s'assure que les faits reprochés sont de la compétence du tribunal (Code des délits (...) du 3 brumaire an 4, art. 182 et suivants; voir aussi Emmanuel BERGER, Op. cit..., p. 53)

62 L'appellation officielle actuelle est "Marche-en-Famenne", les textes anciens utilisent généralement l'appellation simple et d'usage commun de "Marche".

63 Louis Ghislain Bouteville, commissaire du Gouvernement pour l'organisation des autorités constituées, arrête une nouvelle circonscription cantonale du département de Sambre-et-Meuse le 19 pluviôse an 4 / 8 février 1796. Fr. LADRIER et M.-S. DUPONT BOUCHAT, Le département de Sambre-et-Meuse sous le régime français. Divisions territoriales et population, dans Annales de la société archéologique de Namur, t. LXXII, p. 53-93

64 Loi du 27 ventôse an 8, art. VIII et tableau joint.

⁶⁵et deux suppléants, nommés à vie par le Premier Consul. A tour de rôle, chaque trimestre, un des juges fait fonction de directeur du jury.

Depuis le 7 pluviôse an 9

⁶⁶/ 27 janvier 1801, un "magistrat de sûreté", substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal criminel - substitut du procureur général à partir de l'an 12

⁶⁷/ 1804 - assure les fonctions du ministère public

⁶⁸.

Le personnel du tribunal comprend un greffier et des huissiers nommés par le premier consul.

Sur présentation du tribunal dans lequel ils devront exercer leur ministère, le premier consul nomme aussi des avoués

⁶⁹. Leur nombre est fixé par le gouvernement. Ils sont six à l'installation du tribunal, mais pour le motif que les affaires n'étaient pas de grande importance et que "les habitants n'étaient pas disposés à plaider à raison de leur caractère conciliant et de leur peu de fortune"

⁷⁰, ils ne sont plus que trois à partir de 1812.

Le 18 août 1810

⁷¹, un décret impérial réorganise les tribunaux de première instance. Le tribunal de Saint-Hubert, officiellement (ré)installé

⁷²le 5 juin 1811, est rangé dans la cinquième classe. Y compris les présidents, vice-présidents et juges d'instruction, il compte trois juges et trois suppléants, et le parquet formé d'un procureur impérial et d'un substitut

⁷³. Le greffier est autorisé à faire admettre au serment des commis, en nombre [...] nécessaire pour le service

⁷⁴.

65 Soit le nombre minimum de juges pour pouvoir rendre un jugement (loi du 27 ventôse an 8, art. XVI et art. XXXVI). Sur les membres du tribunal de Saint-Hubert: A. VERMER, Op. cit.; J. LOGIE, Les magistrats des tribunaux du département de Sambre-et-Meuse, dans Annales de la société archéologique de Namur, t. LXXII, p.208-210 et 227-255.

66 Loi du 7 pluviôse an 9 relative à la poursuite des délits en matière criminelle et correctionnelle (Bulletin des lois de la République, 3e série, t. II, an 9, no 66).

67 Sénatus-consulte du 28 floréal an 12 (Bulletin des lois de l'Empire français, 4e série, t. I, an 12, no 1).

68 K. VELLE, Op. cit., p. 44-45.

69 Loi du 27 ventôse an 8, art. XCIII.

70 A. VERMER, Op. cit., p. 287.

71 Décret impérial du 18 août 1810 contenant règlement sur l'organisation des tribunaux de première instance et des tribunaux de police, art. 1er et tableau en annexe (Bulletin des lois de l'Empire français, 4e série, t. XIII, 1810, no 309).

72 A. VERMER, Op. cit., p. 285-287 fait remarquer qu'à Saint-Hubert la composition du tribunal n'a pas changé. Le procureur impérial invité à donner son avis, n'a transmis que de bons renseignements sur les juges en place.

73 Décret du 18 août 1810, art. 16 à 23: Du ministère public.

74 Décret du 18 août 1810, art. 24 à 27: Des greffiers.

Procédures

Au civil, le tribunal de première instance est appelé à trancher, lorsque que les procédures en justice de paix ont échoué

⁷⁵, entre des particuliers qui font valoir leurs droits dans les litiges qui les opposent à d'autres particuliers

⁷⁶. La procédure en justice civile, plus formaliste, plus complexe que la procédure pénale, est réglée par le Code de procédure civile de 1806

⁷⁷.

Dans les matières pénales, jusqu'à la loi du 7 pluviôse an 9 / 27 janvier 1801, les procédures sont celles de la loi du 3 brumaire an 4 / 25 octobre 1795. Depuis la loi relative à la poursuite des délits en matière criminelle et correctionnelle de pluviôse an 9 / février 1800, le magistrat de sûreté, substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal criminel de département, est chargé de recevoir les dénonciations et les plaintes, et de mettre l'action publique en mouvement. Lui seul peut procéder à une arrestation et délivrer un mandat d'amener ou un mandat de dépôt, après quoi il est tenu de communiquer l'affaire au directeur du jury qui va mener l'instruction.

La loi de pluviôse an 9 / février 1800 instaure le secret d'une partie de l'instruction. Elle est menée en dehors du cadre de l'audience. Le directeur du jury reçoit séparément chaque témoin et le prévenu, interrogé seul à seul avant qu'il n'ait communication des charges retenues contre lui.

L'instruction terminée, le directeur du jury transmet le dossier au magistrat de sûreté qui donne ses conclusions. Par ordonnance, le directeur du jury décide suivant les différents cas, la nature et la gravité des preuves du renvoi de l'inculpé devant la juridiction de jugement.

L'introduction du Code d'instruction criminelle en 1811

⁷⁸

⁷⁵ Aucune demande principale introductive d'instance entre partie capables de transiger, et sur des matières qui peuvent être la matière d'une transaction ne sera reçue dans les tribunaux de première instance, que le défenseur n'ait été préalablement appelé en conciliation devant le juge de paix [...] (Code de procédure civile de 1806, art. 48 et 49)

⁷⁶ R. ROBAYE, *Comprendre le droit*, 3e éd., Louvain-la-Neuve, 2002, p. 68-86, rassemble la multiplicité des droits défendables au civil en cinq catégories générales: droits des personnes, droits sur le patrimoine familial, droits sur les biens, droits des obligations, et droits des sûretés.

⁷⁷ Promulgué par partie par les décrets des 14, 21, 22 et 23 avril 1806 (Bulletin des lois de l'empire français, 4e série, t. V, 1806, no 96-97). L'organisation et les compétences des tribunaux de première instance en matière civile ont fait l'objet d'une étude approfondie: G. Gadeyne, *Rechtbank van eerste aanleg (en voorlopers) organisatie, taken, bevoegdheid en archiefvorming. Deel 1 : De rechtbank van eerste aanleg (algemeen) en de burgerlijke rechtbanken (1794-1970)*, Bruxelles, 1997, 484 p. (AGR, *Miscellanea archivistica manuale* 23).

⁷⁸ Code d'instruction criminelle du 27 novembre 1808, d'application au 1er janvier 1810, prorogée au 1er janvier 1811, puis définitivement fixée dans l'étendue du ressort de

modifie sensiblement les procédures.

Le magistrat de sûreté est supprimé et remplacé par un procureur impérial. Il est chargé de rechercher et de poursuivre les crimes, mais ne peut plus délivrer de mandat de dépôt sauf en cas de flagrant délit. Entre autres compétences, le procureur a la surveillance de tous les officiers de police judiciaire, y compris le juge d'instruction

⁷⁹.

Le directeur du jury est remplacé par un juge d'instruction. Il délivre les mandats nécessaires (mandat de comparution, d'amener, de dépôt, etc.), interroge séparément chaque témoin et le prévenu, seul; l'instruction est secrète. Son travail conclu, après avis de la chambre du conseil du tribunal, il peut prendre une ordonnance de non-lieu ou décider de renvoyer vers la juridiction de jugement.

Dans les matières forestières - celles qui font le quotidien du tribunal - et depuis l'an 13 pour les infractions aux règlements relatifs aux "droits réunis"⁸⁰, les administrations continuent, comme au temps du précédent tribunal de police correctionnelle, à assigner directement les prévenus sur base des procès verbaux dressés par ses agents. Comme précisé par ailleurs

⁸¹, le greffier faisait une distinction claire entre les deux types de procédure en pliant différemment les dossiers: en deux dans le sens de la longueur pour les dossiers de procédure, en deux dans le sens de la largeur pour les citations directes. Les deux séries sont ici classées séparément même s'il apparaît qu'au cours d'une même audience des affaires des deux types pouvaient être évoquées

⁸².

chaque cour impériale [...] au jour de l'installation de cette cour: la cour impériale - ou cour d'appel - de Liège est installée le 20 mai 1811 (P. POULLET, Op. cit., p. 712 no 1025 et n. 3).

79 Lois des 20 avril 1810, loi organique de l'ordre judiciaire et de l'administration de la justice (Bulletin des lois de l'Empire français, t. XIII, 1810, no 282) et 18 août 1810 sur l'organisation de la justice (Bulletin des lois de l'Empire français, t. XIII, 1810, no 309); K. VELLE, op. cit., p. 46-51; P. POULLET, op. cit., 712-717 no 1025-no1032.

80 La loi du 23 thermidor an 4 / 10 août 1796 porte l'amende minimale en matière forestière à trois jours de travail et à un emprisonnement minimal de trois jours, ce qui en fait d'office des matières correctionnelles. L'art. 179 du Code d'instruction criminelle de 1808 attribue formellement aux tribunaux correctionnels la connaissance des infractions forestières poursuivies à la requête de l'administration (J. GODECHOT, Op. cit., p. 627; Cl. DEPAUW, Inventaire des archives du tribunal de police correctionnelle de la commune et du canton de Mons et du jury d'accusation du district de Mons (1794-1795) et du tribunal correctionnel, du magistrat de sûreté et du directeur du jury d'accusation de l'arrondissement de Mons (1795-1811), Bruxelles, 2001, p. 16 (Archives de l'Etat à Mons, Inventaires 79).

Ressort

Le 20 thermidor de l'an 8 / 8 août 1800, Saint-Hubert devient le siège du 4^e arrondissement communal de Sambre-et-Meuse formé, depuis la révision cantonale du 17 frimaire an 10

^{83/} 8 décembre 1801, des quelques quatre-vingt-trois communes des cantons de Saint-Hubert, Gedinne, Nassogne et Wellin.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Dès 1839, les archives du tribunal supprimé sont envoyées à Neufchâteau pour être conservées avec les archives du tribunal de première instance chestrolais.

En 1935, le dépôt des Archives de l'Etat à Arlon reçoit 16 m³ de documents en vrac provenant du tribunal de première instance de Neufchâteau, comprenant des archives de l'ancien tribunal de première instance de Saint-Hubert. Le Registre des entrées des Archives de l'Etat à Arlon fait référence, sans autres détails, à un autre versement d'archives des tribunaux de Neufchâteau et de Saint-Hubert, le 14 février 1973. L'absence d'un Registre des entrées au dépôt de Saint-Hubert ne permet pas de savoir quand les documents y ont été transférés

⁸⁴.

Ces seules indications ne suffisent pas pour connaître l'histoire du fonds du tribunal de Saint-Hubert jusqu'à son classement!

Il est raisonnable de penser que les documents d'abord victimes des mauvaises conditions de conservation à Neufchâteau

⁸⁵, ont ensuite subi les heurs et malheurs du dépôt d'Arlon

⁸⁶

81 cf. supra p. 11 n. 25.

82 Cl. DEPAUW (Op. cit., p. 16) à la suite de J. GODECHOT (Op. cit., p. 627) affirme que des jours d'audience sont réservées aux affaires forestières et à celle touchant aux "droits réunis". A Saint-Hubert, les proportions entre délits correctionnels habituels et infractions forestières sont complètement inversées: toutes les audiences ou presque connaissent des délits forestiers. Le nombre peu élevé des autres affaires correctionnelles ne justifie pas qu'il soit d'emblée réservé un jour particulier pour les juger.

83 Loi du 17 frimaire an 10 (Bulletin des lois de la République française, 3^e série, t. V, an 10, no 157).

84 Pour y être conservés, par un étonnant détour de l'histoire, sur les lieux même de leur production!

85 V. PIRLOT, Inventaire des archives du parquet du procureur du roi et du tribunal de première instance de Neufchâteau, à paraître en 2008, p. 30-32.

86 P. HANNICK, Archives de l'Etat à Arlon. Etat des fonds et collections (1995), Bruxelles, 1996, p. 10-11.

avant leur transfert vers Saint-Hubert: aujourd'hui les séries sont lacunaires et de nombreux documents ne sont pas communicables en raison de leur état.

Sommairement conditionnés - à l'intérieur des portefeuilles certains paquets étaient encore ficelés d'époque -, et confondus avec les documents provenant de la justice de paix de Saint-Hubert, ils n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucun classement.

Seul Adelin Vermer

⁸⁷

semble avoir été intéressé par ce fonds. Il en a parcouru une partie pour son étude sur le tribunal de Saint-Hubert, une histoire institutionnelle depuis largement enrichie pour la période française par les travaux de Jacques Logie

⁸⁸, Xavier Rousseaux

⁸⁹, Axel Tixhon

⁹⁰

au départ des archives judiciaires conservées aux Archives de l'Etat à Namur. L'état lacunaire des séries conservés à Saint-Hubert ne permet pas de mener des études sérielles comme ces auteurs ont pu le faire avec les archives (les rapports, états statistiques, etc.) du tribunal de Namur

⁹¹. Le fonds n'en conserve pas moins son intérêt pour l'histoire factuelle.

87 A. VERMER, Op. cit., p 267-293.

88 J. LOGIE, Op. cit., p. 147-255.

89 X. ROUSSEAU, "Que la justice..." op. cit., p.97-145 et ID, La justice criminelle, op. cit., p. 259-289

90 A. TIXHON, Op. cit., p. 291-341.

91 Archives de l'Etat à Namur, Tribunal de Namur

Contenu et structure

CONTENU

La première partie de l'inventaire présente les archives du tribunal de police correctionnelle qui a siégé à Saint-Hubert de l'an 3 à l'an 8. Comme le fait remarquer Marie-Ange Sizaire

⁹², le cadre habituel de classement des archives judiciaires n'est pas adapté aux archives des tribunaux de police correctionnelle de l'an 3 dont les compétences (ajout de compétences civiles) et les procédures (modifications du rôle du jury d'accusation) sont différentes. Mais ajoute-t-elle en substance, en faisant abstraction des différences il est possible d'y trouver matière à donner une structure au classement.

Le classement du tribunal de police correctionnelle de Saint-Hubert est basé sur l'exemple proche du tribunal de police correctionnelle de Habay-la Neuve ⁹³. Ce dernier ne connaissant pas de documents relatifs au commissaire du directoire exécutif, pour les quelques pièces du fonds du tribunal de Saint-Hubert qui s'y rapportent, il a été ajouté une rubrique à la place correspondant dans la deuxième partie du présent inventaire à celle du parquet.

Le classement des archives du tribunal de première instance suit - dans toute la mesure du possible, compte tenu de l'état largement lacunaire des séries - les cadres proposés:

pour le tribunal civil, celui de Guy GADEYNE, Directives et recommandations aux greffiers en chef relatives à la conservation, au tri et au transfert des archives des tribunaux de première instance (généralités) et des tribunaux civils pour la période de 1794 à 1970, Bruxelles, 2001, 141 p. (AGR, *Miscellanea archivistica manuale* 45)

⁹⁴

pour le tribunal correctionnel et le ministère public: Ministère de la Justice, Directive relative aux archives du pouvoir judiciaire: tableaux de tri et délais de conservation, Bruxelles, 2002, 119 p.

⁹² M.-A. SIZAIRE, op. cit..

⁹³ D'autres inventaires d'archives de tribunaux de police correctionnelle: Cl. DEPAUW, Op. cit., et J. BUYCK, Inventaris van de archieven van de correctionele rechtbank te Mechelen (jaar IV / 1795-179-1959) en de aanklagendejury (jury d'accusation) de Mechelen (jaar IV / 1795-1796-1811), Bruxelles, 2002, 120p. (Rijksarchief te Beveren, inventarissen 76), notamment, ont apporté leur lot d'informations utiles à la réalisation de cet inventaire. Celui de Marie-Ange Sizaire a l'avantage d'avoir une proximité structurelle et (mais ce n'est pas l'élément décisif) aussi géographique. Celle-ci expliquant en partie celle là: le tribunal de Habay-la-Neuve est établi en même temps que celui de Saint-Hubert et disparaît en même temps... même si Saint-Hubert, comme tribunal de première instance se succède à lui-même. Habay-la-Neuve est une bourgade moins importante que le bourg de Saint-Hubert mais la composition sociologique des ressorts respectifs sont comparables.

⁹⁴ Ces Directives et recommandations sont un résumé de l'étude institutionnelle G. GADEYNE, *De rechtbank van Eerste aanleg op. cit.*, que l'auteur conseille de lire en parallèle (p. 7).

95

Même s'il n'y a pas ou plus de documents correspondants, toutes les têtes de chapitres et les rubriques vides ont été indiquées: pour situer les documents dans un ensemble organique, et pour évaluer l'importance du fonds conservé par rapport à ce qu'il aurait pu être si toutes - ou presque toutes - les archives produites nous étaient parvenues.

Les dossiers correctionnels sont classés en deux séries suivant le type de procédure appliquée: affaires jugées par citation directe et affaires jugées après instruction. Une partie importante de ces deux séries est dans un état tel que la consultation devrait en être complètement interdite. Pour éviter de priver le lecteur de l'accès à l'ensemble ces documents, et en même temps pour préserver la partie la plus saine d'une contamination par les pièces dégradées, il a été décidé de séparer les documents en bon état des autres et d'en faire des conditionnements et des relevés séparés.

Les dossiers correctionnels forment quatre séries: affaires jugées par citation directe consultables et affaires jugées par citation directe non consultables, affaires jugées après instruction consultables et affaires jugées après instruction non consultables.

Les séries consultables sont parallèles aux séries non consultables. Il n'y a pas comme on pourrait peut-être le penser de "bonnes" et de "mauvaises" années ou de "bons" et de "mauvais" mois: les dossiers dégradés viennent s'intercaler dans les autres

⁹⁶

Dans la perspective d'une deuxième édition, il est déjà prévu d'affiner le classement de ces séries. Les 645 liasses d'affaires jugées par citation directe feront l'objet d'un classement par date d'audience et non plus par liasse de plusieurs audiences (c'est l'épaisseur de la liasse finie, arbitrairement fixée entre 3 et 5 cm., qui a guidé les césures)

⁹⁷. Les affaires jugées après instruction (entre 10 et 20 dossiers en moyenne par an soit très approximativement 600 dossiers) feront l'objet d'un classement pièce à pièce, avec identification des personnes et des faits reprochés, par ordre chronologique du prononcé du jugement.

En attendant que ce travail soit terminé, cette première édition de l'inventaire permet déjà l'accès au fonds dans des conditions de recherche acceptables.

95 Archives des tribunaux de première instance. Généralités et tribunaux civils: p. 45-58; Archives des tribunaux de première instance Tribunaux correctionnels: p.59-63; archives des parquets des procureurs du roi, p. 84-100.

96 Seul un classement par audience permettra de dire s'il y a de "bonnes" et de "mauvaises" audiences.

97 Pour certaines audiences particulièrement chargées, l'épaisseur de la liasse peut arriver à cette limite, voire la dépasser.

Description des séries et des éléments

LE TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNEL (AN 3 - AN 8)

1. LE COMMISSAIRE DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

1 - 5 COURRIER REÇU PAR LE COMMISSAIRE DU DIRECTOIRE
EXÉCUTIF PRÈS LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE SAINT-HUBERT,
AN 4 - AN 8 (1795/1796 - 1799-1800).

- | | | |
|---|---|----------|
| 1 | An 4 (1795-1796). | 1 liasse |
| | Non consultable | |
| 2 | An 5 (1796-1797). | 1 liasse |
| | Non consultable | |
| 3 | An 6 (1797-1798). | 1 liasse |
| | Non consultable | |
| 4 | An 7 (1798-1799). | 1 liasse |
| | Non consultable | |
| 5 | An 7 (1798-1799). | 1 liasse |
| | Non consultable | |
| 6 | Correspondance échangée entre le citoyen Balardelle, accusateur public près le tribunal criminel du département de Sambre et Meuse, et le citoyen Gobert, commissaire du directoire exécutif près le tribunal de police correctionnelle de l'arrondissement de Saint-Hubert, an 4 - an 5 (1795/1796 - 1796-1797). | 1 liasse |
| 7 | Lettres du juge de paix d'Orchimont au citoyen Gobert, commissaire du directoire exécutif près le tribunal de police correctionnelle de l'arrondissement de Saint-Hubert, an 4 - an 5 (1795/1796 - 1796-1797). | 1 liasse |
| 8 | Rapports décadaires des commissaires du gouvernement près les cantons de Wellin et de Villance, conformément à l'arrêté du 4 Frimaire an 5 (1), an 5 - an 7 (1796/1797 - 1798-1799). | |

- 9 Rappports décadaires du commissaire du gouvernement près le canton de Saint-Hubert, envoyés au commissaire du Directoire exécutif près le tribunal de police correctionnelle de l'arrondissement de Saint-Hubert, an 5 - an 8 (1796/1797 - 1799/1800).
1 liasse
- 10 Rappports décadaires du tribunal correctionnel de l'arrondissement de Saint-Hubert, envoyés au commissaire du Directoire près les tribunaux du département de Sambre et Meuse, en conformité à l'arrêté du décret du 4 frimaire an 5 (1), an 5 - an 7 (1796/1797 - 1798/1799).
2. *LE JURY D'ACCUSATION.*
- 11 11 - 22 DOSSIERS D'INSTRUCTION, AN 4 - AN 8 (1795/1796 - 1799-1800).
An 4 (1795-1796): dossiers n°1 - n°39.
1 liasse
- 12 An 4 (1795-1796): dossiers no40 - no101.
- 13 An 5 (1796-1797): dossiers no107 - no149.
- 14 An 5 (1796-1797): dossiers no150 - no197.
- 15 An 6 (1797-1798): dossiers n°199 - n°239.
- 16 An 6 (1797-1798): dossiers n°240 - n°262.
1 liasse
- 17 An 6 (1797-1798): dossiers no1 - no17 de l'Inventaire additionnel (2).
- 18 An 7 (1798-1799): dossiers n°263 - n°320.
- 19 An 7 (1798-1799): dossiers n° 321 - n° 351.

-
- 20 An 8 (1799-1800): dossiers n° 352 - n°416.
- 21 Dossier concernant l'affaire Henquin (an 5 - an 7 / 1796-1797 -
1798-1799).
1 liasse
- 22 Pièces diverses de l'an 6 (1797-1798) à l'an 8 (1799-1800).
1 liasse
3. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU TRIBUNAL.
- 3.1 LOIS ET ARRÊTÉS
- 23 Inventaire des lois et arrêtés de 1790 à l'an 7 (Répertoire des
pièces du greffe du tribunal de police correctionnelle de
l'arrondissement de Saint-Hubert en date du 10 brumaire de l'an 7
(31 octobre 1798).
1 cahier
- 24 Inventaire des lois et arrêtés que le greffier du tribunal de police
correctionnelle de l'arrondissement de Saint-Hubert à reçu, 12
brumaire an 4 - 19 pluviôse an 5 (3 novembre 1795 - 7 février
1797).
1 cahier
- 3.2. LE GREFFE
- 25 - 26 *INVENTAIRE DES PAPIERS CONSIGNÉS AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE DE L'ARRONDISSEMENT
DE SAINT-HUBERT EN MATIÈRE D'INSTRUCTION, COMMENCÉ LE 6
GERMINAL DE L'AN 4 (26 MARS 1796).*
- 25 n° 1 à 106.
1 cahier
- 26 n° 1 à 191.
1 cahier
- 27 Inventaire et registre aux renseignements de toutes les affaires qui
se trouvent au greffe du tribunal correctionnel de l'arrondissement
de Saint-Hubert, à partir du 12 fructidor an 6 (29 août 1798), no1 à
no417; suivi de.

3.3. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE DES PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS DU JURY

28 - 29 RETRANSCRIPTION DE LA CORRESPONDANCE ACTIVE DU DIRECTEUR DU JURY D'ACCUSATION DU TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE DE SAINT-HUBERT.

28 29 ventôse an 4 - 1er fructidor an 6 (19 mars 1796 - 18 août 1798).
1 volume

29 4 fructidor an 6 - 29 brumaire an 10 (21 août 1798 - 20 novembre 1801).
1 volume

30 Correspondance échangée entre les directeurs du jury d'accusation et les présidents du tribunal de police correctionnelle de Saint-Hubert les autorités, 5 frimaire an 4 - 14 prairial an 8 (26 novembre 1795 - 3 juin 1800).
1 liasse

31 - 32 ACCUSÉS DE RÉCEPTIONS DE LA CORRESPONDANCE ACTIVE DU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE DE SAINT-HUBERT.

31 An 4 (1795/1796) - an 5 (1796/1797).
1 liasse

32 An 5 (1796/1797).
1 liasse

4. LE GREFFE CORRECTIONNEL.

33 - 38 REGISTRE AUX JUGEMENTS DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL, 3 GERMINAL AN 4 - 18 THERMIDOR AN 8 (23 MARS 1796 - 6 AOÛT 1800).

33 3 germinal an 4 - 2 nivôse an 5 (23 mars 1796 - 22 décembre 1796).
1 volume

34 24 nivôse an 5 - 21 prairial an 6 (13 janvier 1797 - 9 juin 1798).
1 volume

35 1er prairial an 6 - 16 fructidor an 6 (20 mai 1798 - 2 septembre 1798).
1 volume

36 23 fructidor an 6 - 8 messidor an 7 (9 septembre 1798 - 26 juin

-
- 1799).
1 volume
- 37** 13 messidor an 7 - 18 thermidor an 8 (1er juillet 1799 - 6 août
1800).
1 volume
- 38** Extraits certifiés du registre aux jugements, an 4 - an 5 (1795/1796
- 1796/1797).
1 liasse
- 39** 39 - 41 FEUILLES DE JUGEMENTS, 1ER PRAIRIAL AN 6 - 9 FLORÉAL
AN 8 (20 MAI 1798 - 29 AVRIL 1800).
1er prairial an 6 - 25 fructidor an 6 (20 mai 1798 - 11 septembre
1798).
1 volume
- 40** 2 vendémiaire an 7 - 9 fructidor an 7 (23 septembre 1798 - 26 août
1799).
1 liasse
- 41** 8 vendémiaire an 8 - 9 floréal an 8 (30 septembre 1799 - 29 avril
1800).
1 liasse

LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE (AN 8 -1839)

1. LES PARQUETS DES PROCUREURS DU ROI.

1.1. GÉNÉRALITÉS

42 - 44 RETRANSCRIPTION DE LA CORRESPONDANCE ACTIVE DU PROCUREUR DU ROI DE SAINT-HUBERT.

42	3 janvier 1826 - 31 décembre 1827.	1 volume
43	1er janvier 1825 - 2 novembre 1832.	1 volume
44	2 novembre 1832 - 19 avril 1837.	1 volume
45	Correspondance passive du parquet de Saint-Hubert, an 12-1838.	1 liasse
<i>46 - 60 CORRESPONDANCE PASSIVE DU PROCUREUR DU ROI DE SAINT-HUBERT (CORRESPONDANCE ENVOYÉE PAR LE PROCUREUR GÉNÉRAL).</i>		
46	1815-1824.	1 liasse
47	1825-1826.	1 liasse
48	1827.	1 liasse
49	1828.	1 liasse
50	1829.	1 liasse
51	1830.	1 liasse
52	1831.	1 liasse
53	1832.	1 liasse

54	1833.	1 liasse
55	1834.	1 liasse
56	1835.	1 liasse
57	1836.	1 liasse
58	1837.	1 liasse
59	1838.	1 liasse
60	1839.	1 liasse

1.2. TÂCHES EN RAPPORT AVEC L'ORGANISATION JUDICIAIRE

1.2.1. CONTRÔLE DE LA RÉGULARITÉ DU SERVICE DANS LES TRIBUNAUX

Organisation judiciaire (en général)
Pas de documents.

Contrôle des greffes et parquet
Pas de documents.

61	Personnel Réquisition de personnel par le Commissaire du Gouvernement, 8 et 18 floréal de l'an 9 (28 avril et 08 mai 1801).	3 pièces
----	---	----------

1.2.2. CONTRÔLE DES FONCTIONNAIRES DE LA POLICE JUDICIAIRE
Pas de documents.

1.2.3. DISCIPLINE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE DISCIPLINAIRE

Pas de documents.

1.3. CONTRÔLE DE L'OBSERVATION DES LOIS ET ARRÊTÉS

- 62 Extraits du registre aux jugements des justices de paix adressés au Procureur près le tribunal de première instance de Saint-Hubert, 1812-1813. 1 liasse
- 63 Copies de règlements communaux, 1811-1838. 1 liasse
- 64 Règlement communaux sur le droit de pâturage: retranscription des délibérations des conseils communaux de Chanly, du 18 août 1827. 1 registre
- 65 Etat des affaires jugées par les tribunaux de simple police, 1835-1838. 1 liasse
- ### 1.4. TÂCHES D'ORDRE ADMINISTRATIF ET CONSEIL EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE
- 66 Procès-verbaux de la vérification des registres de l'état civil de l'arrondissement de Saint-Hubert, 1816 à 1832. 1 liasse
- ### 1.5. TÂCHES ET MISSIONS DANS LES AFFAIRES PÉNALES
- #### 1.5.1. RECHERCHE ET QUALIFICATION DE DÉLITS ET CITATION
- 67 67 - 78 Procès verbaux adressés au procureur pour instruction. 1826. 1 liasse
- 68 1827. 1 liasse
- 69 1828. 1 liasse
- 70 1829. 1 liasse

71	1830.	
72	1832.	1 liasse
73	1833.	1 liasse
74	1834.	1 liasse
75	1835.	1 liasse
76	1836.	1 liasse
77	1837.	1 liasse
78	1838.	1 liasse
79	Renseignements divers sur les conscrits réfractaires, an 12 (1803-1804)-1812.	1 liasse
80	Registre contenant la notice des faits criminels et correctionnels et de simple police portés à la connaissance du procureur du roi de Saint-Hubert 1826-1831.	1 volume
81	Constatacion de suicides et de morts accidentelles: procès verbaux transmis au procureur du Roi, 1837.	1 liasse
82	Procès verbaux de levée de cadavres sans délit reconnu, 1809-1828.	1 liasse

1.5.2. EXÉCUTION DES PEINES
Pas de documents.

1.6. TÂCHES ET MISSIONS DANS LES AFFAIRES CIVILES
Pas de documents.

2. GÉNÉRALITÉS ET TRIBUNAL CIVIL.

2.1. GÉNÉRALITÉS

2.1.1. ARCHIVES DU PRÉSIDENT

2.1.1.1. Généralités
Pas de documents.

2.1.1.2. Documents relatifs à l'organisation

Généralités
Pas de documents.

Gestion du personnel

- 83 Nominations de fonctionnaires: extraits des minutes de la secrétairerie d'Etat, an 8 (1799-1800)-1812. 1 liasse
- 84 Admission au serment de juges et de fonctionnaires de la justice, retranscription des arrêtés ministériels, 3 septembre 1834 (n° 1) - 6 mars 1838 (n° 22). 1 volume
- 85 Nominations d'huissiers, 1820-1830. 1 liasse
- 86 Démission du huissier Jean Louis Bounardeaux, 1829. 1 liasse
- 87 Jugements de la chambre du conseil jugeant par forme de discipline, 1818 et 1828. 1 liasse

Gestion des bâtiments
Pas de documents.

-
- 88** *Comptabilité*
Dépenses du tribunal civil de Saint-Hubert, an 12 (1803-1804).
1 pièce
- 89** Règlement des frais du Président F. J. Herman, 1821.
3 pièces

Varia
Pas de documents.

*2.1.2. ARCHIVES DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE EN
GÉNÉRAL (ARCHIVES DU GREFFIER)*

2.1.2.1. Documents concernant l'organisation et l'administration du
tribunal de première instance en général et du greffe

- 90** *Organisation et gestion du tribunal de première instance*
Registre servant aux délibérations, 1er fructidor an 8 (19 août
1800) - 16 novembre 1815.
1 volume
- 91** Registre destiné à la transcription des lois et des actes du
Gouvernement [...] pour le Tribunal Civil du 4ème arrondissement
du Département de Sambre et Meuse lequel à été installé le 30
thermidor de l'an 8.
1 volume
- 92** 92 - 95 Registre de pointe, 1827-1839.
janvier 1827 - juillet 1832.
1 volume
- 93** janvier 1833 - mars 1838.
1 volume
- 94** avril 1838 - décembre 1838.
1 volume
- 95** janvier 1839 - juin 1839.
1 volume

-
- 96** *Organisation et gestion du greffe*
Registre destiné à l'inscription des actes sujets aux droits de greffe, an 8-an 13 (1799-1800 / 1804-1805).
1 volume
- 2.1.2.2. Documents relatifs à la procédure
Pas de documents.
- 2.2. TRIBUNAL CIVIL
- 2.2.1. DOCUMENTS EN RAPPORT AVEC LA PROCÉDURE
- 2.2.1.1. Rôles
- 97** *97 - 98 Registres des mises aux rôles*
12 fructidor an 8 (30 août 1800) - 21 décembre 1825.
1 volume
- 98** 4 janvier 1826 - 19 juin 1839.
1 volume
- 2.2.1.2. Jugements et pièces jointes, feuilles d'audience, ordonnances sur requête
- Livres des jugements*
- 99** 99 - 100 Registre des jugements
18 fructidor an 8 (5 septembre 1800) - 25 frimaire an 9 (16 décembre 1800).
1 volume
- 100** 16 nivôse an 9 (8 janvier 1801) - 12 juin 1807.
1 volume
- 101** 101 - 106 Minutes des jugements
An 9 (1800-1801).
1 volume
- 102** An 10 (1801-1802).

103 An 11 (1802-1803).

104 An 12 (1803-1804).

105 An 13 (1804-1805).

106 An 14 (1805).

Feuilles d'audience, plumitifs

107 107 - 145 Jugements Civils
An 9 (1800-1801): dossiers no6 à 93.

108 An 10 (1801-1802): dossiers no94 à 130.

109 An 11 (1802-1803): dossiers no 132 à 172.

110 An 12 (1803-1804): dossiers no 173 à 221.

111 An 13 (1804-1805): dossiers no 223 à 260.

112 An 14 (1805): dossiers no 261 à 265.

113 1807: dossiers no31 - no72.

114 1808: dossiers no 74 - no112.

1 liasse

115 1809: dossiers no 113 - no149.

1 liasse

116 1810: dossiers no149 bis - no199.

117 1811: dossiers no200 - no252 et - no230 bis.

118	1812: dossiers no253 - no311.	
119	1813: dossiers no312 - no386.	
120	1814: dossiers no387 - no451.	
121	1815: dossiers no452 - no500.	1 liasse
122	1816: dossiers no501 - no561.	
123	1817: dossiers no562 - no630.	
124	1818: dossiers no631 - no714.	
125	1819: dossiers no715 - no782.	
126	1820: dossiers no783 - no878.	1 liasse
127	1821: dossiers no879 - no958.	
128	1822: dossiers no959 - no1012.	
129	1823: dossiers no1022, 1037, 1041, 1043, 1044, 1053, 1068, 1070 et 1072.	1 liasse
130	1824: dossiers no1076 - no1115.	1 liasse
131	1825: dossiers no1116 - no1169.	1 liasse
132	1826: dossiers n° 1170 - n° 1199.	1 liasse
133	1827: dossiers n° 1200 - n° 1238.	

		1 liasse
134	1828: dossiers n° 1239 - n° 1272.	1 liasse
135	1829: dossiers n° 1273 - n°1293.	1 liasse
136	1830: dossiers n° 1294 - n°1333.	
137	1831: dossiers n° 13334 - n° 1381.	
138	1832: dossiers n° 1383 - n° 1419.	1 liasse
139	1833: dossiers n° 1420 - n° 1466.	
140	1834: dossiers n° 1467 - n° 1533.	1 liasse
141	1835: dossiers n° 1534 - n° 1570.	
142	1836: dossiers n° 1571 - n° 1622.	1 liasse
143	1837: dossiers n° 1623 - n° 1687.	1 liasse
144	1838: dossiers n° 1688 - n° 1735.	1 liasse
145	1839: dossiers n° 1736 - n° 1762.	1 liasse
146	<i>Ordonnances de référé</i> Ordonnances sur référé (audiences des référés), 1818-1838.	1 liasse
	<i>Conclusions</i> Pas de documents (1).	

Qualités
Pas de documents.

Pièces jointes aux jugements
Pas de documents.

147	<i>Jugements sur requête</i> Jugements de déclarations d'absence, 1814-1831.	1 liasse
148	148 - 163 Procès verbaux de ventes de biens de successions An 9 (1800-1801) - an 13 (1804-1805).	1 liasse
149	1806 - 1810.	1 liasse
150	1811 - 1815.	1 liasse
151	1816 - 1820.	1 liasse
152	1821 - 1824.	1 liasse
153	1825 - 1829.	1 liasse
154	1830.	1 liasse
155	1831.	1 liasse
156	1832.	1 liasse
157	1833.	1 liasse
158	1834.	1 liasse

		1 liasse
159	1835.	1 liasse
160	1836.	1 liasse
161	1837.	1 liasse
162	1838.	1 liasse
163	1839.	1 liasse
164	<i>Ordonnances sur requête</i> Ordres, 1821-1839.	1 liasse
2.2.1.3 Autres pièces de procédure par le tribunal ou un juge		
165	<i>Ordonnances (non sur requêtes) et actes du président</i> Procès verbaux d'ouvertures de testaments, 1813-1839.	1 liasse
166	<i>Actes et procès verbaux du tribunal ou d'un juge commissaire</i> Prestations de serments de sincérité de déclarations de succession, 1819-1829.	1 liasse
167	Procès verbaux d'interrogatoires sur faits et articles, 1813-1814.	2 pièces
2.2.1.4 Dossiers et pièces isolées de procédure		
168	Dossier concernant le meunier François, du moulin de Freux (gestion du moulin), an 10 (1801-1802)-1806.	1 liasse
169	Dossier concernant Marie-Catherine Jacquemin, de la commune d'Arville (incapacité de gouverner sa personne), 1828.	1 liasse

-
- 170 Dossier concernant Gatelier, de Lavacherie, 1832. 1 liasse
- 171 Dossier concernant Julie Alexandre, de Bouillon, 1832 -1833. 1 liasse
- 172 Dossiers contenant divers titres concernant différentes affaires, déposés pour éclaircissement, 1812-1836. 1 liasse
- 2.2.1.5 Registres du greffier
- 173 - 174 Registres destinés à recevoir les actes d'acceptation et de renonciation de succession, an 11 (1802-1803)-1839*
- 173 An 11 (1802-1803) - 8 avril 1808 (1).
- 174 1808 - 1839. 1 volume
- 175 - 177 Registres aux actes de dépôt fait au greffe, 22 novembre 1808-13 mai 1839.*
- 175 22 novembre 1808 - 10 mai 1814. 1 volume
- 176 25 août 1814 - 9 janvier 1822. 1 volume
- 177 15 janvier 1822 - 13 mai 1839. 1 volume
- 179 Registre des adjudications, 1822-1838. 1 volume
- 180 Registre des contributions (2), 1833-1839.
- 178 Registre aux productions, 1822-1839. 1 volume
- 181 Registre des saisies immobilières, 16 septembre 1808-12 avril 1827. 1 volume

182	2.2.1.6 Actes et procès verbaux du greffier Actes d'acceptation ou de renonciation aux successions, an 12 (1803-1804)-1808.	1 liasse
183	Déclarations de tiers saisis, 1820-1839.	1 liasse
184	Acte de désaveu, 22 juillet 1836.	1 pièce
185	Procès-verbaux d'inscription de faux en matière civile et criminelle, an 9 (1800-1801)-1838.	1 liasse
186	Actes de cautionnement en matière civile; actes d'élection de domicile, 1806-1830.	1 liasse

2.2.2. DOCUMENTS SANS RAPPORT AVEC LA PROCÉDURE

2.2.2.1 Registres du greffier relatifs à l'enregistrement et la
conservation des hypothèques
Pas de documents.

2.2.2.2 Registres du greffier sans rapport avec l'enregistrement ou
la conservation des hypothèques
Pas de documents.

2.2.2.3 Actes du greffier sans rapport avec la procédure
Pas de documents.

2.2.3 DOCUMENTS DÉPOSÉS

2.2.3.1 Registres

187 - 197 Registres aux commissions des gardes forestiers, champêtres et particuliers, 30 thermidor an 8 (18 août 1800)-5 juin 1839.

187	30 thermidor an 8 (18 août 1800) - 21 germinal an 10 (11 avril 1802).	1 volume
188	23 germinal an 10 (13 avril 1802) - 16 pluviôse an 11 (5 février 1803).	1 volume
189	25 nivôse an 11 (14 janvier 1803) - 24 novembre 1809.	1 volume
190	29 novembre 1809 - 18 juin 1810.	
191	23 juillet 1812 - 17 avril 1818.	1 volume
192	1er mai 1818 - août 1824.	1 volume
193	14 août 1824 - janvier 1833.	1 volume
194	22 janvier 1833 - 23 août 1836.	1 volume
195	24 septembre 1836 - 10 janvier 1838.	1 volume
196	25 janvier 1838 - 11 juin 1838.	1 volume
197	13 juin 1838 - 5 juin 1839.	1 volume
198	Registre servant à transcrire les contrats de sociétés (1), 1821-1838.	

2.2.3.2 Série de documents divers

- En rapport avec la procédure*
- 199 Cahier des charges de saisies immobilières, 1810-1839. 1 liasse
- 200 Procurations jointes aux actes d'acceptation ou de renonciation à successions, 1819-1832. 1 liasse
- 201 Dépôt de rapport d'expertise, 1825. 2 pièces
- Sans rapport avec la procédure*
- 202 Inventaire des anciens registres paroissiaux de l'arrondissement de Saint-Hubert, 18 février 1812. 1 cahier
- 203 203 - 205 Actes de dépôt des registres de l'état civil, 1829-1839. 1829 - 1830. 1 cahier
- 204 1831 - 1834. 1 cahier
- 205 1835 - 1839. 1 cahier
- 206 206 - 244 Actes de prestation de serments, an 9 (1800-1801)-1839. An 9 (1800-1801). 1 liasse
- 207 An 10 (1801-1802). 1 liasse
- 208 An 11 (1802-1803). 1 liasse
- 209 An 12 (1803-1804). 1 liasse
- 210 An 13 (1804-1805). 1 liasse

211	An 14 (1805)-1806.	1 liasse
212	1807.	1 liasse
213	1808.	1 liasse
214	1809.	1 liasse
215	1810.	1 liasse
216	1811.	1 liasse
217	1812.	1 liasse
218	1813.	1 liasse
219	1814.	1 liasse
220	1815.	1 liasse
221	1816.	1 liasse
222	1817.	1 liasse
223	1818.	1 liasse
224	1819.	1 liasse
225	1820.	1 liasse
226	1821.	1 liasse

227	1822.	1 liasse
228	1823.	1 liasse
229	1824.	1 liasse
230	1825.	1 liasse
231	1826.	1 liasse
232	1827.	1 liasse
233	1828.	1 liasse
234	1829.	1 liasse
235	1830.	1 liasse
236	1831.	1 liasse
237	1832.	1 liasse
238	1833.	1 liasse
239	1834.	1 liasse
240	1835.	1 liasse
241	1836.	1 liasse
242	1837.	1 liasse

243	1838.	1 liasse
244	1839.	1 liasse
245	Certificat de capacité d'avoué, 30 septembre 1823.	1 pièce
246	Empreintes des marteaux pour le balivage et martelage des forêts domaniales et communales de l'inspection de Marche, 9 mai 1836.	1 pièce
247	Feuilles à papier filigrané, bandes de contrôle à timbre sec adoptées par la régie des droits remis pour la fabrication des cartes à joue (1), s.d. (an 13 / 1804-1805-1839).	
248	Cahiers des charges pour les coupes de bois, 1820-1823.	4 pièces

2.2.3.3 Dossiers
Pas de documents.

3. TRIBUNAL CORRECTIONNEL.

3.1. DOCUMENTS EN RAPPORT AVEC LA PROCÉDURE

3.1.1 RÔLES, MINUTES DES JUGEMENTS ET DOCUMENTS AFFÉRENTS

249	249 - 251 Registre des retranscriptions des jugements correctionnels, 8 fructidor an 8 (26 août 1800)- 28 frimaire an 14 (19 décembre 1805). 8 fructidor an 8 (26 août 1800) - 2 thermidor an 10 (21 juillet 1802).	1 volume
250	2 thermidor an 10 (21 juillet 1802) - 14 floréal an 11 (4 mai 1803).	1 volume
251	5 vendémiaire an 12 (28 septembre 1803) - 28 frimaire an 14 (19 décembre 1805).	1 volume

252	252 - 440 Minutes des jugements, plunitifs, 8 nivôse an 9 (29 décembre 1800)- 26 juin 1839. 8 nivôse an 9 (29 décembre 1800) - 7 fructidor an 9 (25 août 1801).	1 liasse
253	10 brumaire an 10 (1er novembre 1801) - 14 fructidor an 10 (1er septembre 1802).	1 liasse
254	2 vendémiaire an 11 (24 septembre 1802) - 4e jour complémentaire an 11 (21 septembre 1803).	1 liasse
255	5 vendémiaire an 12 (28 septembre 1803) - 18 fructidor an 12 (5 septembre 1804).	1 liasse
256	4 vendémiaire an 13 (26 septembre 1804) - 1er jour complémentaire an 13 (21 septembre 1803).	1 liasse
257	2 vendémiaire an 14 (24 septembre 1805) - 1er janvier 1806.	1 liasse
258	8 janvier 1806 - 31 décembre 1806.	1 volume
259	7 janvier 1807 - 30 décembre 1807.	1 volume
260	13 janvier 1808 - 28 décembre 1808.	1 volume
261	4 janvier 1809 - 13 décembre 1809.	1 volume
262	13 décembre 1809 - 26 décembre 1810.	1 volume
263	2 janvier 1811 (n° 1) - 6 février 1811 (n° 19).	
264	6 février 1811 (n° 20) - 10 avril 1811 (n° 48).	1 volume
265	10 avril 1811 (n° 49) - 29 mai 1811 (n° 107).	

1 volume

-
- | | | |
|-----|---|----------|
| 266 | 13 juin 1811 (n° 108) - 3 juillet 1811 (n° 156). | 1 volume |
| 267 | 3 juillet 1811 (n° 157) - 7 août 1811 (n° 196). | 1 volume |
| 268 | 7 août 1811 (n° 197) - 28 août 1811 (n° 243). | 1 volume |
| 269 | 18 septembre 1811 (n° 344) - 13 novembre 1811 (n° 376). | 1 volume |
| 270 | 13 novembre 1811 (n° 377) - 18 décembre (n° 403). | 1 volume |
| 271 | 18 décembre 1811 (n° 404) - 19 décembre 1811 (n° 409). | 1 volume |
| 272 | 8 janvier 1812 (n° 1) - 5 février 1812 (n° 26). | 1 volume |
| 273 | 5 février 1812 (n° 27) - 22 avril 1812 (n° 49). | 1 volume |
| 274 | 22 avril 1812 (n° 50) - 20 mai 1812 (n° 72). | 1 volume |
| 275 | 20 mai 1812 (n° 72) - 8 juillet 1812 (n° 125). | 1 volume |
| 276 | 8 juillet 1812 (n° 126) - 12 août 1812 (n° 185). | 1 volume |
| 277 | 12 août 1812 (n° 186) - 30 septembre 1812 (n° 225). | 1 volume |
| 278 | 30 septembre 1812 (n° 226) - 11 novembre 1812 (n° 263). | 1 volume |
| 279 | 18 novembre 1812 (n° 264) - 24 mars 1813 (n° 331). | 1 volume |
| 280 | 24 mars 1813 (n° 332) - 7 juillet 1813 (n° 426). | 1 volume |
| 281 | 17 juillet 1813 (n° 427) - 11 août 1813 (n° 466). | 1 volume |

		1 volume
282	11 août 1813 (n° 467) - 20 septembre 1813 (n° 511).	1 volume
283	29 septembre 1813 (n° 512) - 22 décembre 1813 (n° 559).	1 volume
284	22 décembre 1813 (n° 560) - 13 avril 1814 (n° 619).	1 volume
285	13 avril 1814 (n° 620) - 15 juin 1814 (n° 715).	1 volume
286	15 juin 1814 (n° 716) - 6 juillet 1814 (n° 742).	1 volume
287	6 juillet 1814 (n° 743) - 13 juillet 1814 (n° 765).	
288	13 juillet 1814 (n° 767) - 20 juillet 1814 (n° 791).	1 volume
289	27 juillet 1814 (n° 792) - 10 août 1814 (n° 814).	1 volume
290	10 août 1814 (n° 815) - 21 septembre 1814 (n° 838).	1 volume
291	21 septembre 1814 (n° 839) - 19 octobre 1814 (n° 861).	1 volume
292	19 octobre 1814 (n° 862) - 30 novembre 1814 (n° 908).	1 volume
293	30 novembre 1814 (n° 909) - 25 janvier 1815 (n° 953).	1 volume
294	8 février 1815 (n° 954) -3 mai 1815 (n° 986).	1 volume
295	10 mai 1815 (n° 987) - 28 juin 1815 (n° 1029).	1 volume
296	28 juin 1815 (n° 1030) - 20 décembre 1815 (n° 1124).	1 volume
297	20 décembre 1815 (n° 1125) - 27 décembre 1815 (n° 1136).	

1 volume

298	3 janvier 1816 (n° 1) - 19 juin 1816 (n° 98).	1 volume
299	26 juin 1816 (n° 99) - 4 septembre 1816 (n° 167).	1 volume
300	4 septembre 1816 (n° 168) - 2 octobre 1816 (n° 219).	1 volume
301	9 octobre 1816 (n° 220) - 6 novembre 1816 (n° 409bis).	1 volume
302	6 novembre 1816 (n° 410) - 20 novembre 1816 (n° 431).	1 volume
303	20 novembre 1816 (n° 432) - 27 novembre 1816 (n° 450).	1 volume
304	27 novembre 1816 (n° 451) - 11 décembre 1816 (n° 476).	1 volume
305	11 décembre 1816 (n° 477) - 2 janvier 1817 (n° 494).	1 volume
306	8 janvier 1817 (n° 495) - 12 février 1817 (n° 517).	1 volume
307	19 février 1817 (n° 518) - 2 avril 1817 (n° 569).	1 volume
308	2 avril 1817 (n° 566) - 28 mai 1817 (n° 615).	1 volume
309	28 mai 1817 (n° 616) - 9 juillet 1817 (n° 667).	1 volume
310	16 juillet 1817 (n° 668) - 13 août 1817 (n° 720).	1 volume
311	13 août 1817 (n° 721) - 13 août 1817 (n° 745).	1 volume
312	13 août 1817 (n° 746) - 17 septembre 1817 (n° 791).	1 volume
313	17 septembre 1817 (n° 792) - 1 octobre 1817 (n° 842).	1 volume

		1 volume
314	8 octobre 1817 (n° 843) - 5 novembre 1817 (n° 888).	1 volume
315	5 novembre 1817 (n° 889) - 26 novembre 1817 (n° 940).	1 volume
316	3 décembre 1817 (n° 941) - 5 février 1818 (n° 985).	1 volume
317	5 février 1818 (n° 986) - 1er avril 1818 (n° 1028).	1 volume
318	8 avril 1818 (n° 1029) - 9 juin 1818 (n° 1076).	
319	10 juin 1818 (n° 1078) - 20 août 1818 (n° 1135).	1 volume
320	20 août 1818 (n° 1136) - 28 octobre 1818 (n° 1230).	1 volume
321	4 novembre 1818 (n° 1231) - 30 décembre 1818 (n° 1290).	1 volume
322	6 janvier 1819 (n° 1291) - 10 février 1819 (n° 1335).	1 volume
323	10 février 1819 (n° 1336) - 12 mai 1819 (n° 1377).	1 volume
324	19 mai 1819 (n° 1378) - 4 août 1819 (n° 1451).	1 volume
325	4 août 1819 (n° 1452) - 18 août 1819 (n° 1481).	1 volume
326	18 août 1819 (n° 1482) - 1 septembre 1819 (n° 1534).	1 volume
327	1 septembre 1819 (n° 1535) - 6 octobre 1819 (n° 1575).	1 volume
328	13 octobre 1819 (n° 1576) - 29 décembre 1819 (n° 1634).	1 volume
329	5 janvier 1820 (n° 1635) - 19 janvier 1820 (n° 1673).	

1 volume

-
- 330** 26 janvier 1820 (n° 1674) - 20 avril 1820 (n° 1747).
1 volume
- 331** 3 mai 1820 (n° 1748) - 26 juillet 1820 (n° 1830).
1 volume
- 332** 16 août 1820 (n° 1831) - 28 septembre 1820 (n° 1924).
1 volume
- 333** 28 septembre 1820 (n° 1925) - 11 octobre 1820 (n° 1966).
1 volume
- 334** 11 octobre (n° 1967) - 25 octobre 1820 (n° 2020).
1 volume
- 335** 25 octobre 1820 (n° 2021) - 8 novembre 1820 (n° 2039).
1 volume
- 336** 8 novembre 1820 (n° 2040) - 22 novembre 1820 (n° 2072).
- 337** 22 novembre 1820 (n° 2072) - 13 décembre 1820 (n° 2107).
1 volume
- 338** 20 décembre 1820 (n° 2108) - 27 décembre 1820 (n° 2114).
1 volume
- 339** 3 janvier 1821 (n° 2115) - 21 février 1821 (n° 2159).
1 volume
- 340** 21 février 1821(n° 2160) - 25 avril 1821(n° 2207).
1 volume
- 341** 26 avril 1821 (n° 2208) - 6 juin 1821 (n° 2257).
1 volume
- 342** 13 juin 1821 (n° 2558) - 18 juillet 1821 (n° 2295).
1 volume
- 343** 25 juillet 1821 (n° 2296) - 1er août 1821 (n°2339).
1 volume
- 344** 1er août 1821 (n° 2340) - 18 octobre 1821 (n°2432).
1 volume
- 345** 18 octobre 1821 (n° 2433) - 28 novembre1821 (n° 2477).

		1 volume
346	5 décembre 1821 (n° 2478) - 26 décembre 1821 (n° 2489).	1 volume
347	2 janvier 1822 (n° 2490) - 6 février 1822 (n° 2565).	1 volume
348	13 février 1822 (n° 2566) - 27 mars 1822 (n° 2589).	1 volume
349	3 avril 1822 (n° 2590) - 12 juin 1822 (n° 2635).	1 volume
350	19 juin 1822 (n° 2636) - 31 juillet 1822 (n° 2678).	1 volume
351	21 août 1822 (n° 2679) - 16 octobre 1822 (n° 2737).	1 volume
352	23 octobre 1822 (n° 2738) - 18 décembre 1822 (n° 2788).	1 volume
353	8 janvier 1823 (n° 2789) - 19 mars 1823 (n° 2851).	1 volume
354	9 avril 1823 (n° 2852) - 10 juillet 1823 (n° 2934).	1 volume
355	16 juillet 1823 (n° 2935) - 6 août 1823 (n° 2975).	1 volume
356	13 août 1823 (n° 2976) - 20 août 1823 (n° 3023).	1 volume
357	27 août 1823 (n° 3024) - 10 septembre 1823 (n° 3058).	1 volume
358	17 septembre 1823 (n° 3059) - 24 septembre 1823 (n° 3084).	1 volume
359	25 septembre 1823 (n° 3085) - 5 novembre 1823 (n° 3174).	1 volume
360	12 novembre 1823 (n° 3175) - 27 novembre (n° 3216).	1 volume
361	26 novembre 1823 (n° 3217) - 14 janvier 1823 (n° 3251).	

1 volume

-
- | | | |
|-----|---|----------|
| 362 | 21 janvier 1824 (n° 3252) - 7 avril 1824 (n° 3308). | 1 volume |
| 363 | 14 avril 1824 (n° 3309) - 14 juillet 1824 (n° 3387). | 1 volume |
| 364 | 21 juillet 1824 (n° 3388) - 18 août 1824 (n° 3448). | 1 volume |
| 365 | 25 août 1824 (n° 3449) - 23 septembre 1824 (n° 3515). | 1 volume |
| 366 | 23 septembre 1824 (n° 3516) - 14 octobre 1824 (n° 3550). | 1 volume |
| 367 | 20 octobre 1824 (n° 3551) - 1 décembre 1824 (n° 3606). | 1 volume |
| 368 | 8 décembre 1824 (n° 3607) - 29 décembre 1824 (n° 3624). | 1 volume |
| 369 | 5 janvier 1825 (n° 3625) - 13 février 1825 (n° 3692). | 1 volume |
| 370 | 2 mars 1825 (n° 3693) - 20 avril 1825 (n° 3746). | 1 volume |
| 371 | 27 avril 1825 (n° 3747) - 20 juillet 1825 (n° 3796). | 1 volume |
| 372 | 20 juillet 1825 (n° 3797) - 31 août 1825 (n° 3840). | 1 volume |
| 373 | 7 septembre 1825 (n° 3841) - 28 septembre 1825 (n° 3882). | 1 volume |
| 374 | 5 octobre 1825 (n° 3883) - 19 octobre 1825 (n° 3909). | 1 volume |
| 375 | 26 octobre 1825 (n° 3910) - 24 octobre 1825 (n° 3942). | 1 volume |
| 376 | 30 octobre 1825 (n° 3942bis) - 18 janvier 1825 (n° 3970). | 1 volume |
| 377 | 25 janvier 1826 (n° 3971) - 23 février 1826 (n° 4007). | |

		1 volume
378	1 mars 1826 (n° 4008) - 10 mai 1826 (n° 4038).	1 volume
379	10 mai 1826 (n° 4039) - 12 juillet 1826 (n° 4102).	1 volume
380	19 juillet 1826 (n° 4103) - 16 août 1826 (n° 4140).	1 volume
381	17 août 1826 (n° 4141) - 11 octobre 1826 (n° 4193).	1 volume
382	18 octobre 1826 (n° 4194) - 28 décembre 1826 (n° 4240).	1 volume
383	3 janvier 1827 (n° 4241) - 31 janvier 1827 (n° 4273).	1 volume
384	7 février 1827 (n° 4274) - 07 mars 1827 (n° 4288).	1 volume
385	14 mars 1827 (n° 4289) - 25 avril 1827 (n° 4330).	1 volume
386	2 mai 1827 (n° 4331) - 1 juillet 1827 (n° 4379).	1 volume
387	11 juillet 1827 (n° 4380) - 22 juillet 1827 (n° 4411).	1 volume
388	29 août 1827 (n° 4412) - 03 octobre 1827 (n° 4447).	1 volume
389	10 octobre 1827 (n° 4448) - 08 novembre 1827 (n° 4494).	1 volume
390	8 novembre 1827 (n° 4495) - 26 décembre 1827 (n° 4560).	1 volume
391	2 janvier 1828 (n° 4561) - 30 janvier 1828 (n° 4588).	1 volume
392	27 février 1828 (n° 4589) - 16 avril 1828 (n° 4631).	1 volume
393	16 avril 1828 (n° 4632) - 14 mai 1828 (n° 4660).	

1 volume

-
- | | | |
|-----|--|----------|
| 394 | 21 mai 1828 (n° 4661) - 30 juillet 1828 (n° 4707). | 1 volume |
| 395 | 2 août 1828 (n° 4708) - 28 octobre 1828 (n° 4792). | 1 volume |
| 396 | 5 novembre 1828 (n° 4793) - 07 février (n° 4835). | 1 volume |
| 397 | 7 février 1829 (n° 4836) - 27 mai 1829 (n° 4913). | 1 volume |
| 398 | 3 juin 1829 (n° 4914) - 08 juillet 1829 (n° 4975). | 1 volume |
| 399 | 15 juillet 1829 (n° 4976) - 26 août 1829 (n° 5036). | 1 volume |
| 400 | 5 septembre 1829 (n° 5037) - 07 novembre 1829 (n° 5097). | 1 volume |
| 401 | 7 novembre 1829 (n° 5098) - 2 janvier 1830 (n° 5158). | 1 volume |
| 402 | 6 février 1830 (n° 5159) - 6 mars 1830 (n° 5225). | 1 volume |
| 403 | 10 mars 1830 (n° 5226) - 30 juin 1830 (n° 5323). | 1 volume |
| 404 | 3 juillet 1830 (n° 5324) - 7 août 1830 (n° 5409). | 1 volume |
| 405 | 1 septembre 1830 (n° 5410) - 27 octobre 1830 (n° 5447). | 1 volume |
| 406 | 6 novembre 1830 (n° 5448) - 5 février 1831 (n° 5496). | 1 volume |
| 407 | 5 février 1831 (n° 5497) - 18 mai 1831 (n° 5560). | 1 volume |
| 408 | 18 mai 1831 (n° 5561) - 2 juillet 1831 (n° 5617). | 1 volume |
| 409 | 2 juillet 1831 (n° 5618) - 6 août 1831 (n° 5671). | |

		1 volume
410	3 septembre 1831 (n° 5672) - 1 octobre 1831 (n° 5705).	1 volume
411	5 octobre 1831 (n° 5706) - 30 novembre 1831 (n° 5770).	1 volume
412	3 décembre 1831 (n° 5771) - 25 janvier 1832 (n° 5794).	1 volume
413	3 décembre 1831 (n° 5705) - 25 janvier 1832 (n° 5722).	
414	25 janvier 1832 (n° 5723) - 7 avril 1832 (n° 5764).	1 volume
415	7 avril 1832 (n° 5765) - 23 mai 1832 (n° 5809).	1 volume
416	30 mai 1832 (n° 5810) - 9 juin 1832 (n° 5839).	1 volume
417	9 juin 1832 (n° 5840) - 25 juillet 1832 (n° 5888).	1 volume
418	4 août 1832 (n° 5889) - 17 octobre 1832 (n° 5949).	1 volume
419	24 octobre 1832 (n° 5950) - 2 janvier 1833 (n° 6001).	1 volume
420	5 janvier 1833 (n° 6002) - 27 février 1833 (n° 6070).	1 volume
421	2 mars 1833 (n° 6071) - 6 juillet 1833 (n° 6157).	1 volume
422	6 juillet 1833 (n° 6158) - 19 octobre 1833 (no6236).	1 volume
423	19 octobre 1833 (n° 6237) - 18 décembre 1833 (n° 6306).	1 volume
424	1 janvier 1834 (n° 1) - 30 avril 1834 (n° 22).	1 volume
425	1 mai 1834 (n° 23) - 30 juillet 1834 (n° 41).	

1 volume

-
- | | | |
|-----|--|----------|
| 426 | 6 août 1834 (n° 42) - 17 décembre 1834 (no73). | 1 volume |
| 427 | 17 décembre 1834 (n° 74) - 15 avril 1825 (n° 107). | 1 volume |
| 428 | 29 avril 1835 (n° 108) - 15 juillet 1835 (n° 131). | 1 volume |
| 429 | 22 juillet 1835 (n° 132) - 25 novembre 1835 (n° 175). | 1 volume |
| 430 | 2 décembre 1835 (n° 176) - 20 avril 1836 (n° 201). | 1 volume |
| 431 | 11 mai 1836 (n° 202) - 3 septembre 1836 (n° 235). | |
| 432 | 26 octobre 1836 (n° 237) - 5 avril 1837 (n° 281). | 1 volume |
| 433 | 19 avril 1837 (n° 282) - 26 juillet 1837 (n° 310). | 1 volume |
| 434 | 2 août 1837 (n° 311) - 8 novembre 1837 (n° 344). | 1 volume |
| 435 | 22 novembre 1837 (n° 345) - 27 décembre 1837 (n° 363). | |
| 436 | 3 janvier 1838 (n° 361) - 20 juin 1838 (n° 393). | |
| 437 | 27 juin 1838 (n° 394) - 3 octobre 1838 (n° 450). | 1 volume |
| 438 | 17 octobre 1838 (n° 451) - 21 novembre 1838 (n° 484). | 1 volume |
| 439 | 21 novembre 1838 (n° 485) - 13 mars 1839 (n° 515). | 1 volume |
| 440 | 20 mars 1839 (n° 516) - 26 juin 1839 (n° 548). | 1 volume |

441	441 - 461 Minutes des jugements forestiers, plunitifs forestiers, 4 janvier 1834-26 juin 1839. 4 janvier 1834 (n° 1) - 05 mars 1834 (n° 32).	1 cahier
442	5 avril 1834 (n° 33) - 7 mai 1834 (n°67 bis).	1 cahier
443	7 juin 1834 (n° 68 - 85).	1 cahier
444	7 juin 1834 (n° 86) - 2 août 1834 (n° 126).	1 cahier
445	2 août 1834 (n° 127) - 17 décembre 1834 (n° 173).	1 cahier
446	3 janvier 1835 (n° 174) - 7 mars 1835 (n° 178).	1 cahier
447	4 avril 1835 (n° 199) - 3 octobre 1835 (n° 267).	1 cahier
448	7 novembre 1835 (n° 268) - 10 février 1836 (n° 298).	1 cahier
449	5 mars 1836 (n° 299) - 4 juin 1836 (n° 355).	1 cahier
450	2 juillet 1836 (n° 356 - 383).	1 cahier
451	6 août 1836 (n° 384 - 405).	1 cahier
452	3 septembre 1836 (n° 406) - 3 décembre 1836 (n° 439).	1 cahier
453	7 janvier 1837 (n° 440) - 6 mai 1837 (n° 477).	1 cahier
454	3 juin 1837 (n° 478) - 1 juillet 1837 (n° 511).	1 cahier
455	5 août 1837 (n° 512) - 2 septembre 1837 (n° 550).	1 cahier

456	2 septembre 1837 (n° 551) - 3 mars 1838 (n° 638).	1 cahier
457	3 mars 1838 (n° 609) - 5 mai 1838 (n° 638).	1 cahier
458	2 juin 1838 (n° 639) - 4 août 1838 (n° 692).	1 cahier
459	4 août 1838 (n° 693) - 6 octobre 1838 (n° 735).	1 cahier
460	6 octobre 1838 (n° 736) - 26 décembre 1838 (n° 771).	1 cahier
461	5 janvier 1839 (n° 772) - 26 juin 1839 (n° 867).	1 cahier

3.1.2 DOSSIERS DE PROCÉDURE

462	462 - 877 Dossiers correctionnels: procédure par citation directe, 6 vendémiaire an 9 (28 septembre 1800) - 3 mars 1839. 6 vendémiaire an 9 (28 septembre 1800) - 28 vendémiaire an 9 (20 octobre 1800).	1 liasse
463	7 frimaire an 9 (28 novembre 1800) - 27 frimaire an 9 (18 décembre 1800).	1 liasse
464	7 nivôse an 9 (28 décembre 1800) - 27 nivôse an 9 (17 janvier 1801).	1 liasse
465	17 ventôse an 9 (8 mars 1801) - 27 ventôse an 9 (18 mars 1801).	1 liasse
466	7 germinal an 9 (28 mars 1801).	1 liasse
467	7 floréal an 9 (27 avril 1801) - 27 floréal an 9 (17 mai 1801).	1 liasse
468	7 prairial an 9 (27 mai 1801) - 27 prairial an 9 (16 juin 1801).	1 liasse
469	7 messidor an 9 (26 juin 1801) - 27 messidor an 9 (16 juillet 1801).	

-
- 1 liasse
- 470** 7 thermidor an 9 (26 juillet 1801) - 27 thermidor an 9 (15 août 1801).
1 liasse
- 471** 7 fructidor an 9 (25 août 1801) - 9 fructidor an 9 (27 août 1801).
1 liasse
- 472** 17 brumaire an 10 (8 novembre 1801) - 27 brumaire an 10 (18 novembre 1801).
1 liasse
- 473** 7 frimaire an 10 (28 novembre 1801) - 27 frimaire an 10 (18 décembre 1801).
1 liasse
- 474** 7 nivôse an 10 (27 décembre 1801) - 27 nivôse an 10 (17 janvier 1802).
1 liasse
- 475** 7 pluviôse an 10 (27 janvier 1802) - 27 pluviôse an 10 (16 février 1802).
1 liasse
- 476** 7 ventôse an 10 (26 février 1802) - 17 ventôse an 10 (8 mars 1802).
1 liasse
- 477** 7 germinal an 10 (28 mars 1802) - 27 germinal an 10 (17 avril 1802).
1 liasse
- 478** 7 floréal an 10 (27 avril 1802) - 27 floréal an 10 (17 mai 1802).
1 liasse
- 479** 7 prairial an 10 (27 mai 1802) - 27 prairial an 10 (16 juin 1802).
1 liasse
- 480** 7 messidor an 10 (26 juin 1802) - 25 messidor an 10 (14 juillet 1802).
1 liasse
- 481** 2 thermidor an 10 (21 juillet 1802) - 30 thermidor an 10 (18 août 1802).
1 liasse
- 482** 7 fructidor an 10 (25 août 1802) - 14 fructidor an 10 (1er

	septembre 1802).	1 liasse
483	2 vendémiaire an 11 (24 septembre 1802) - 30 vendémiaire an 11 (22 octobre 1802).	1 liasse
484	19 brumaire an 11 (10 novembre 1802) - 28 brumaire an 11 (19 novembre 1802).	1 liasse
485	4 frimaire an 11 (25 novembre 1802) - 23 frimaire an 11 (14 décembre 1802).	1 liasse
486	8 nivôse an 11 (29 décembre 1802) - 29 nivôse an 11 (19 janvier 1803).	1 liasse
487	6 pluviôse an 11 (26 janvier 1803) - 27 pluviôse an 11 (16 février 1803).	1 liasse
488	4 ventôse an 11 (23 février 1803) - 25 ventôse an 11 (16 mars 1803).	1 liasse
489	2 germinal an 11 (23 mars 1803) - 28 fructidor an 11 (15 septembre 1803).	1 liasse
490	17 brumaire an 12 (9 novembre 1803).	1 liasse
491	1er frimaire an 12 (23 novembre 1803) - 14 frimaire an 12 (6 décembre 1803).	1 liasse
492	27 nivôse an 12 (18 janvier 1804).	1 liasse
493	9 ventôse an 12 (29 février 1804) - 23 ventôse an 12 (14 mars 1804).	1 liasse
494	7 germinal an 12 (28 mars 1804) - 28 germinal an 12 (18 avril 1804).	1 liasse

-
- 495 5 floréal an 12 (25 avril 1804) - 26 floréal an 12 (16 mai 1804).
1 liasse
- 496 3 prairial an 12 (23 mai 1804) - 24 prairial an 12 (13 juin 1804).
1 liasse
- 497 1er messidor an 12 (20 juin 1804) - 29 messidor an 12 (18 juillet
1804).
1 liasse
- 498 6 thermidor an 12 (25 juillet 1804) - 28 thermidor an 12 (16 août
1804).
1 liasse
- 499 4 fructidor an 12 (22 août 1804).
1 liasse
- 500 11 fructidor an 12 (29 août 1804) - 18 fructidor an 12 (5 septembre
1804).
1 liasse
- 501 4 vendémiaire an 13 (26 septembre 1804) - 25 vendémiaire an 13
(17 octobre 1804).
1 liasse
- 502 9 brumaire an 13 (31 octobre 1804) - 30 brumaire an 13 (21
novembre 1804).
1 liasse
- 503 7 frimaire an 13 (28 novembre 1804) - 28 frimaire an 13 (19
décembre 1804).
1 liasse
- 504 5 nivôse an 13 (26 décembre 1804) - 26 nivôse an 13 (16 janvier
1805).
1 liasse
- 505 3 pluviôse an 13 (23 janvier 1805) - 24 pluviôse an 13 (13 février
1805).
1 liasse
- 506 1er ventôse an 13 (20 février 1805) - 22 ventôse an 13 (13 mars
1805).
1 liasse
- 507 6 germinal an 13 (27 mars 1805) - 25 floréal an 13 (15 mai 1805).
1 liasse

- 508 9 prairial an 13 (28 mai 1805) - 30 prairial an 13 (18 juin 1805).
1 liasse
- 509 7 messidor an 13 (26 juin 1805)- 14 messidor an 13 (3 juillet 1805).
1 liasse
- 510 21 messidor an 13 10 juillet 1805) - 28 messidor an 13 (17 juillet 1805).
1 liasse
- 511 5 thermidor an 13 (24 juillet 1805) - 26 thermidor an 13 (14 août 1805).
1 liasse
- 512 3 fructidor an 13 (21 août 1805) - 1er jour complémentaire an 13 (18 septembre 1805).
1 liasse
- 513 1er brumaire an 14 (23 octobre 1805) - 20 frimaire an 14 (11 décembre 1805).
1 liasse
- 514 8 janvier 1806 - 15 janvier 1806.
1 liasse
- 515 22 janvier 1806 - 12 février 1806.
1 liasse
- 516 19 février 1806 - 5 mars 1806.
1 liasse
- 517 12 mars 1806 - 26 mars 1806.
1 liasse
- 518 2 avril 1806 - 30 avril 1806.
1 liasse
- 519 7 mai 1806 - 14 mai 1806.
1 liasse
- 520 21 mai 1806 - 28 mai 1806.
1 liasse
- 521 4 juin 1806 - 11 juin 1806.
1 liasse
- 522 18 juin 1806 - 25 juin 1806.

		1 liasse
523	2 juillet 1806 - 9 juillet 1806.	1 liasse
524	16 juillet 1806.	1 liasse
525	23 juillet 1806 - 30 juillet 1806.	1 liasse
526	6 août 1806 - 27 août 1806.	1 liasse
527	10 septembre 1806.	1 liasse
528	5 novembre 1806 - 12 novembre 1806.	1 liasse
529	13 novembre 1806 - 26 novembre 1806.	1 liasse
530	10 décembre 1806.	1 liasse
531	17 décembre 1806 - 31 décembre 1806.	1 liasse
532	7 janvier 1807 - 25 mars 1807.	1 liasse
533	3 juin 1807 - 23 décembre 1807.	1 liasse
534	26 avril 1808 - 22 juin 1808.	1 liasse
535	29 juin 1808 - 13 juillet 1808.	1 liasse
536	20 juillet 1808 - 27 juillet 1808.	1 liasse
537	5 août 1808 - 31 août 1808.	1 liasse
538	14 septembre 1808 - 28 septembre 1808.	

		1 liasse
539	12 octobre 1808 - 9 novembre 1808.	1 liasse
540	16 novembre 1808 - 23 novembre 1808.	1 liasse
541	30 novembre 1808 - 28 décembre 1808.	1 liasse
542	4 janvier 1809 - 25 janvier 1809.	1 liasse
543	1er février 1809 - 29 mars 1809.	1 liasse
544	5 avril 1809 - 31 mai 1809.	1 liasse
545	7 juin 1809 - 28 juin 1809.	1 liasse
546	5 juillet 1809 - 26 juillet 1809.	1 liasse
547	2 août 1809 - 30 août 1809.	1 liasse
548	13 septembre 1809 - 25 octobre 1809.	1 liasse
549	8 novembre 1809 - 22 novembre 1809.	1 liasse
550	29 novembre 1809 - 27 décembre 1809.	1 liasse
551	3 janvier 1810 - 31 janvier 1810.	1 liasse
552	7 février 1810 - 28 février 1810.	1 liasse
553	14 mars 1810 - 28 mars 1810.	1 liasse
554	11 avril 1810 - 18 avril 1810.	1 liasse

		1 liasse
555	9 mai 1810 - 30 mai 1810.	1 liasse
556	6 juin 1810 - 27 juin 1810.	1 liasse
557	4 juillet 1810 - 22 août 1810.	1 liasse
558	19 septembre 1810 - 30 octobre 1810.	1 liasse
559	17 octobre 1810 - 7 novembre 1810.	1 liasse
560	14 novembre 1810 - 28 novembre 1810.	1 liasse
561	5 décembre 1810 - 26 décembre 1810.	1 liasse
562	2 janvier 1811 - 30 janvier 1811.	1 liasse
563	6 février 1811 - 20 février 1811.	1 liasse
564	6 mars 1811 - 24 avril 1811.	1 liasse
565	1er mai 1811 - 29 mai 1811.	1 liasse
566	5 juin 1811 - 12 juin 1811.	1 liasse
567	3 juillet 1811 - 24 juillet 1811.	1 liasse
568	31 juillet 1811 - 14 août 1811.	1 liasse
569	23 août 1811 - 2 octobre 1811.	1 liasse
570	16 octobre 1811 - 13 novembre 1811.	

		1 liasse
571	20 novembre 1811 - 18 décembre 1811.	1 liasse
572	8 janvier 1812 - 29 janvier 1812.	1 liasse
573	5 février 1812 - 26 février 1812.	1 liasse
574	1er avril 1812 - 22 avril 1812.	1 liasse
575	11 mai 1812 - 27 mai 1812.	1 liasse
576	10 juin 1812 - 26 juin 1812.	1 liasse
577	1er juillet 1812 - 8 juillet 1812.	1 liasse
578	15 juillet 1812 - 29 juillet 1812.	1 liasse
579	5 août 1812 - 26 août 1812.	1 liasse
580	16 septembre 1812 - 30 septembre 1812.	1 liasse
581	14 octobre 1812 - 18 novembre 1812.	1 liasse
582	16 décembre 1812 - 30 décembre 1812.	1 liasse
583	13 janvier 1813 - 27 janvier 1813.	1 liasse
584	10 février 1813 - 24 février 1813.	1 liasse
585	3 mars 1813 - 24 mars 1813.	1 liasse
586	7 avril 1813 - 28 avril 1813.	1 liasse

		1 liasse
587	12 mai 1813 - 26 mai 1813.	1 liasse
588	2 juin 1813 - 16 juin 1813.	1 liasse
589	23 juin 1813 - 30 juin 1813.	1 liasse
590	7 juillet 1813 - 28 juillet 1813.	1 liasse
591	4 août 1813 - 25 août 1813.	1 liasse
592	15 septembre 1813 - 29 septembre 1813.	1 liasse
593	13 octobre 1813.	1 liasse
594	10 novembre 1813 - 24 novembre 1813.	1 liasse
595	1er décembre 1813 - 29 décembre 1813.	1 liasse
596	12 janvier 1814 - 19 janvier 1814.	1 liasse
597	30 mars 1814.	1 liasse
598	6 avril 1814 - 15 avril 1814.	1 liasse
599	20 avril 1814 - 27 avril 1814.	1 liasse
600	4 mai 1814 - 25 mai 1814.	1 liasse
601	1er juin 1814 - 29 juin 1814.	1 liasse
602	6 juillet 1814 - 13 juillet 1814.	1 liasse

		1 liasse
603	20 août 1814 - 27 juillet 1814.	1 liasse
604	3 août 1814 - 10 août 1814.	1 liasse
605	9 novembre 1814 - 28 décembre 1814.	1 liasse
606	4 janvier 1815 - 25 janvier 1815.	1 liasse
607	8 février 1815 - 22 février 1815.	1 liasse
608	22 mars 1815 - 29 mars 1815.	1 liasse
609	3 mai 1815 - 31 mai 1815.	1 liasse
610	7 juin 1815 - 14 juin 1815.	1 liasse
611	5 juillet 1815 - 26 juillet 1815.	1 liasse
612	16 août 1815 - 31 août 1815.	1 liasse
613	20 septembre 1815 - 25 octobre 1815.	1 liasse
614	8 novembre 1815 - 29 novembre 1815.	1 liasse
615	6 décembre 1815 - 27 décembre 1815.	1 liasse
616	3 janvier 1816 - 31 janvier 1816.	1 liasse
617	21 février 1816 - 28 février 1816.	1 liasse
618	6 mars 1816 - 27 mars 1816.	1 liasse

		1 liasse
619	1er avril 1816 - 27 avril 1816.	1 liasse
620	1er mai 1816 - 29 mai 1816.	1 liasse
621	5 juin 1816 - 26 juin 1816.	1 liasse
622	10 juillet 1816.	1 liasse
623	17 juillet 1816 - 24 juillet 1816.	1 liasse
624	27 août 1816.	1 liasse
625	4 septembre 1816.	1 liasse
626	18 septembre 1816.	1 liasse
627	2 octobre 1816.	1 liasse
628	9 octobre 1816.	1 liasse
629	16 octobre 1816.	1 liasse
630	23 octobre 1816.	1 liasse
631	30 octobre 1816.	1 liasse
632	6 novembre 1816.	1 liasse
633	13 novembre 1816 - 20 novembre 1816.	1 liasse
634	27 novembre 1816.	

		1 liasse
635	4 décembre 1816.	1 liasse
636	11 décembre 1816 - 18 décembre 1816.	1 liasse
637	8 janvier 1817 - 29 janvier 1817.	1 liasse
638	5 février 1817 - 26 février 1817.	1 liasse
639	2 avril 1817 - 30 avril 1817.	1 liasse
640	7 mai 1817 - 28 mai 1817.	1 liasse
641	4 juin 1817 - 25 juin 1817.	1 liasse
642	9 juillet 1817 - 30 juillet 1817.	1 liasse
643	6 août 1817 - 13 août 1817.	1 liasse
644	3 septembre 1817 - 17 septembre 1817.	1 liasse
645	8 octobre 1817 - 29 octobre 1817.	1 liasse
646	5 novembre 1817 - 13 novembre 1817.	1 liasse
647	19 novembre 1817 - 26 novembre 1817.	1 liasse
648	3 décembre 1817 - 31 décembre 1817.	1 liasse
649	18 mars 1818 - 27 mai 1818.	1 liasse
650	3 juin 1818 - 22 juillet 1818.	

		1 liasse
651	5 août 1818.	1 liasse
652	12 août 1818 - 19 août 1818.	1 liasse
653	20 août 1818.	1 liasse
654	2 septembre 1818.	1 liasse
655	16 septembre 1818 - 7 octobre 1818.	1 liasse
656	14 octobre 1818 - 28 octobre 1818.	1 liasse
657	4 novembre 1818 - 11 novembre 1818.	1 liasse
658	18 novembre 1818 - 9 décembre 1818.	1 liasse
659	16 décembre 1818 - 30 décembre 1818.	1 liasse
660	6 janvier 1819 - 27 janvier 1819.	1 liasse
661	3 février 1819 - 17 février 1819.	1 liasse
662	3 mars 1819 - 31 mars 1819.	1 liasse
663	7 avril 1819.	1 liasse
664	5 mai 1819 - 26 mai 1819.	1 liasse
665	2 juin 1819 - 30 juin 1819.	1 liasse
666	2 juillet 1819 - 28 juillet 1819.	1 liasse

		1 liasse
667	4 août 1819.	1 liasse
668	4 août 1819.	1 liasse
669	4 août 1819.	1 liasse
670	18 août 1819.	1 liasse
671	1er septembre 1819.	1 liasse
672	1er septembre 1819.	1 liasse
673	1er septembre 1819.	1 liasse
674	15 septembre 1819.	1 liasse
675	6 octobre 1819 - 20 octobre 1819.	1 liasse
676	8 décembre 1819 - 29 décembre 1819.	1 liasse
677	16 août 1820 - 30 août 1820.	1 liasse
678	13 septembre 1820 - 27 septembre 1820.	1 liasse
679	27 septembre 1820.	1 liasse
680	4 octobre 1820.	1 liasse
681	11 octobre 1820.	1 liasse
682	18 octobre 1820.	1 liasse

		1 liasse
683	25 octobre 1820.	1 liasse
684	8 novembre 1820 - 22 novembre 1820.	1 liasse
685	22 novembre 1820.	1 liasse
686	6 décembre 1820 - 29 décembre 1820.	1 liasse
687	28 février 1821.	1 liasse
688	7 mars 1821 - 28 mars 1821.	1 liasse
689	30 mai 1821.	1 liasse
690	6 juin 1821 - 27 juin 1821.	1 liasse
691	5 juillet 1821 - 25 juillet 1821.	1 liasse
692	1 août 1821 - 22 août 1821.	1 liasse
693	5 septembre 1821 - 26 septembre 1821.	1 liasse
694	10 octobre 1821.	1 liasse
695	17 octobre 1821 - 18 octobre 1821.	1 liasse
696	24 octobre 1821.	1 liasse
697	7 novembre 1821 - 28 novembre 1821.	1 liasse
698	5 décembre 1821 - 19 décembre 1821.	1 liasse

		1 liasse
699	2 janvier 1822.	1 liasse
700	9 janvier 1822 - 30 janvier 1822.	1 liasse
701	3 avril 1822 - 24 avril 1822.	1 liasse
702	1er mai 1822 - 29 mai 1822.	1 liasse
703	5 juin 1822 - 26 juin 1822.	1 liasse
704	8 janvier 1823.	1 liasse
705	15 janvier 1823 - 30 janvier 1823.	1 liasse
706	5 février 1823 - 26 février 1823.	1 liasse
707	1er mars 1823 - 19 mars 1823.	1 liasse
708	2 juillet 1823.	1 liasse
709	9 juillet 1823 - 30 juillet 1823.	1 liasse
710	6 août 1823.	1 liasse
711	13 août 1823.	1 liasse
712	20 août 1823.	1 liasse
713	27 août 1823.	1 liasse
714	3 septembre 1823 - 9 septembre 1823.	1 liasse

		1 liasse
715	10 septembre 1823 - 17 septembre 1823.	1 liasse
716	24 septembre 1823 - 27 décembre 1823.	1 liasse
717	7 janvier 1824 - 28 janvier 1824.	1 liasse
718	4 février 1824 - 25 février 1824.	1 liasse
719	3 mars 1824 - 31 mars 1824.	1 liasse
720	7 juillet 1824.	1 liasse
721	14 juillet 1824 - 28 juillet 1824.	1 liasse
722	4 août 1824 - 11 août 1824.	1 liasse
723	18 août 1824.	1 liasse
724	25 août 1824.	1 liasse
725	1er septembre 1824 - 15 septembre 1824.	1 liasse
726	22 septembre 1824 - 29 septembre 1824.	1 liasse
727	5 janvier 1825 - 26 janvier 1825.	1 liasse
728	2 février 1825 - 9 février 1825.	1 liasse
729	16 février 1825 - 23 février 1825.	1 liasse
730	1er mars 1825 - 30 mars 1825.	1 liasse

		1 liasse
731	6 juillet 1825 - 13 juillet 1825.	1 liasse
732	20 juillet 1825 - 28 juillet 1825.	1 liasse
733	3 août 1825 - 17 août 1825.	1 liasse
734	24 août 1825 - 31 août 1825.	1 liasse
735	7 septembre 1825 - 21 septembre 1825.	1 liasse
736	21 septembre 1825 - 27 septembre 1825.	1 liasse
737	16 novembre 1825.	1 liasse
738	11 juin 1826 - 28 juin 1826.	1 liasse
739	5 juillet 1826 - 6 juillet 1826.	1 liasse
740	12 juillet 1826.	1 liasse
741	19 juillet 1826.	1 liasse
742	26 juillet 1826.	1 liasse
743	2 août 1826 - 16 août 1826.	1 liasse
744	30 août 1826.	1 liasse
745	13 septembre 1826.	1 liasse
746	20 septembre 1826 - 27 septembre 1826.	1 liasse

		1 liasse
747	18 octobre 1826.	1 liasse
748	11 novembre 1826 - 20 novembre 1826.	1 liasse
749	16 mars 1827.	1 liasse
750	4 juillet 1827 - 18 juillet 1827.	1 liasse
751	1er août 1827 - 29 août 1827.	1 liasse
752	5 septembre 1827 - 20 septembre 1827.	1 liasse
753	3 octobre 1827 - 17 octobre 1827.	1 liasse
754	24 octobre 1827.	1 liasse
755	31 octobre 1827.	1 liasse
756	2 novembre 1827 - 7 novembre 1827.	1 liasse
757	2 novembre 1827 - 7 novembre 1827.	1 liasse
758	7 novembre 1827.	1 liasse
759	14 novembre 1827.	1 liasse
760	21 novembre 1827 - 28 novembre 1827.	1 liasse
761	5 décembre 1827 - 26 décembre 1827.	1 liasse
762	2 janvier 1828 - 30 janvier 1828.	

		1 liasse
763	27 février 1828.	1 liasse
764	1er mars 1828 - 26 mars 1828.	1 liasse
765	5 avril 1828 - 16 avril 1828.	1 liasse
766	23 avril 1828 - 30 avril 1828.	1 liasse
767	3 mai 1828 - 28 mai 1828.	1 liasse
768	4 juin 1828 - 25 juin 1828.	1 liasse
769	5 juillet 1828 - 9 juillet 1828.	1 liasse
770	2 août 1828 - 6 août 1828.	1 liasse
771	1er octobre 1828 - 4 octobre 1828.	1 liasse
772	6 décembre 1828 - 17 décembre 1828.	1 liasse
773	3 janvier 1829 - 28 janvier 1829.	1 liasse
774	4 février 1829 - 7 février 1829.	1 liasse
775	7 mars 1829 - 25 mars 1829.	1 liasse
776	4 avril 1829 - 29 avril 1829.	1 liasse
777	2 mai 1829 - 27 mai 1829.	1 liasse
778	3 juin 1829 - 24 juin 1829.	1 liasse

		1 liasse
779	1er juillet 1829 - 4 juillet 1829.	1 liasse
780	8 juillet 129 - 31 juillet 1829.	1 liasse
781	1er août 1829.	1 liasse
782	1er août 1829 - 26 août 1829.	1 liasse
783	5 septembre 1829 - 23 septembre 1829.	1 liasse
784	3 octobre 1829 - 28 octobre 1829.	1 liasse
785	4 novembre 1829 - 24 novembre 1829.	1 liasse
786	2 décembre 1829 - 9 décembre 1829.	1 liasse
787	9 décembre 1829 - 23 décembre 129.	1 liasse
788	2 janvier 1830.	1 liasse
789	6 février 1830.	1 liasse
790	3 mars 1830.	1 liasse
791	6 mars 1830.	1 liasse
792	6 mars 1830.	1 liasse
793	10 mars 1830 - 24 mars 1830.	1 liasse
794	14 avril 1830 - 28 avril 1830.	1 liasse

		1 liasse
795	1er mai 1830.	1 liasse
796	5 juin 1830 - 30 juin 1830.	1 liasse
797	8 janvier 1831 - 19 janvier 1831.	1 liasse
798	9 février 1831.	1 liasse
799	2 mars 1831 - 23 mars 1831.	1 liasse
800	2 avril 1831 - 30 avril 1831.	1 liasse
801	4 mai 1831 - 7 mai 1831.	1 liasse
802	11 mai 1831 - 27 mai 1831.	1 liasse
803	1er juin 1831 - 18 juin 1831.	1 liasse
804	2 juillet 1831 - 26 juillet 1831.	1 liasse
805	3 août 1831 - 26 août 1831.	1 liasse
806	1er septembre 1831 - 25 septembre 1831.	1 liasse
807	1er octobre 131 - 26 octobre 1831.	1 liasse
808	2 novembre 1831 - 16 novembre 1831.	1 liasse
809	3 décembre 1831 - 4 décembre 1831.	1 liasse
810	7 janvier 1832 - 18 janvier 1832.	

		1 liasse
811	4 février 1832 - 29 février 1832.	1 liasse
812	3 mars 1832.	1 liasse
813	7 avril 1832 - 11 avril 1832.	1 liasse
814	2 mai 1832 - 30 mai 1832.	1 liasse
815	2 juin 1832.	1 liasse
816	7 juillet 1832.	1 liasse
817	11 juillet 1832 - 25 juillet 1832.	1 liasse
818	4 août 1832.	1 liasse
819	1er septembre 1832 - 26 septembre 1832.	1 liasse
820	3 octobre 1832 - 24 octobre 1832.	1 liasse
821	3 novembre 1832 - 28 novembre 1832.	1 liasse
822	1er décembre 1832 - 12 décembre 1832.	1 liasse
823	2 janvier 1833 - 23 janvier 1833.	1 liasse
824	2 février 1833 - 27 février 1833.	1 liasse
825	2 mars 1833 - 27 mars 1833.	1 liasse
826	13 avril 1833 - 24 avril 1833.	

		1 liasse
827	4 mai 1833.	1 liasse
828	8 mai 1833 - 22 mai 1833.	1 liasse
829	1er juin 1833 - 26 juin 1833.	1 liasse
830	6 juillet 1833 - 25 juillet 1833.	1 liasse
831	16 octobre 1833 - 19 octobre 1833.	1 liasse
832	19 octobre 1833 - 30 octobre 1833.	1 liasse
833	2 novembre 1833 - 13 novembre 1833.	1 liasse
834	20 novembre 1833 - 27 novembre 1833.	1 liasse
835	4 décembre 1833 - 7 décembre 1833.	1 liasse
836	11 décembre 1833 - 18 décembre 1833.	1 liasse
837	4 janvier 1834.	1 liasse
838	1er mars 1834.	1 liasse
839	5 avril 1834 - 30 avril 1834.	1 liasse
840	1 mai 1834 - 14 mai 1834.	1 liasse
841	7 juin 1834 - 25 juin 1834.	1 liasse
842	5 juillet 1834 - 30 juillet 1834.	1 liasse

		1 liasse
843	2 août 1834 - 13 août 1834.	1 liasse
844	6 septembre 1834.	1 liasse
845	4 octobre 1834 - 29 octobre 1834.	1 liasse
846	8 novembre 1834 - 26 novembre 1834.	1 liasse
847	6 décembre 1834 - 31 décembre 1834.	1 liasse
848	3 janvier 1835 - 28 janvier 1835.	1 liasse
849	4 février 1835 - 25 février 1835.	1 liasse
850	4 mars 1835 - 11 mars 1835.	1 liasse
851	1er avril 1835 - 29 avril 1835.	1 liasse
852	2 mai 1835 - 27 mai 1835.	1 liasse
853	3 juin 1835 - 17 juin 1835.	1 liasse
854	1er juillet 1835 - 29 juillet 1835.	1 liasse
855	1er août 1835 - 5 août 1835.	1 liasse
856	3 octobre 1835 - 28 octobre 1835.	1 liasse
857	4 novembre 1835 - 25 novembre 1835.	1 liasse
858	2 décembre 1835 - 9 décembre 1835.	

859	7 janvier 1837.	1 liasse
860	4 février 1837.	1 liasse
861	4 mars 1837.	1 liasse
862	1er avril 1837.	1 liasse
863	6 mai 1837 - 24 mai 1837.	1 liasse
864	3 juin 1837.	1 liasse
865	1er juillet 1837.	1 liasse
866	5 août 1837 - 9 août 1837.	1 liasse
867	21 septembre 1837.	1 liasse
868	7 octobre 1837.	1 liasse
869	8 novembre 1837.	1 liasse
870	2 décembre 1837 - 20 décembre 1837.	1 liasse
871	7 juillet 1838.	1 liasse
872	6 octobre 1838.	1 liasse
873	3 novembre 1838.	1 liasse
874	1er décembre 1838.	

		1 liasse
875	5 janvier 1839.	1 liasse
876	2 février 1839.	1 liasse
877	2 mars 1839.	1 liasse
878	878 - 915 Dossiers correctionnels: procédure par renvoi du directeur du jury, an 9 (1800-1801)- 1839. An 9 (1800-1801).	1 liasse
879	An 10 (1801-1802).	1 liasse
880	An 11 (1802-1803).	1 liasse
881	An 12 (1803-1804).	1 liasse
882	An 13 (1804-1805).	1 liasse
883	An 14 (1805).	1 liasse
884	1806.	1 liasse
885	1807.	1 liasse
886	1808.	1 liasse
887	1809.	1 liasse
888	1810.	1 liasse
889	1811.	1 liasse

		1 liasse
890	1812.	1 liasse
891	1813.	1 liasse
892	1814.	
893	1816.	1 liasse
894	1817.	
895	1819.	1 liasse
896	1820.	1 liasse
897	1821.	1 liasse
898	1822.	1 liasse
899	1823.	1 liasse
900	1824.	1 liasse
901	1825.	1 liasse
902	1826.	1 liasse
903	1827.	1 liasse
904	1828.	1 liasse
905	1829.	

		1 liasse
906	1830.	1 liasse
907	1831.	1 liasse
908	1832.	1 liasse
909	1833.	1 liasse
910	1834.	1 liasse
911	1835.	1 liasse
912	1836.	1 liasse
913	1837.	1 liasse
914	1838.	1 liasse
915	1839.	1 liasse
	Documents non consultables.	
916	<i>916 - 1144 Dossiers correctionnels: procédure par citation directe, 1er frimaire an 11 (22 novembre 1802) -26 juin 1839.</i> 1er frimaire an 11 (22 novembre 1802).	1 liasse
917	20 pluviôse an 11 (9 février 1803).	1 liasse
918	2 germinal an 11 (23 mars 1803) - 9 germinal an 11 (30 mars 1803).	1 liasse
919	16 germinal an 11 (6 avril 1803) - 30 germinal an 11 (20 avril	

	1803).	1 liasse
920	7 floréal an 11 (27 avril 1803) - 28 floréal an 11 (18 mai 1803).	1 liasse
921	5 prairial an 11 (25 mai 1803) - 26 prairial an 11 (15 juin 1803).	1 liasse
922	3 messidor an 11 (22 juin 1803) - 24 messidor an 11 (13 juillet 1803).	1 liasse
923	1er thermidor an 11 (20 juillet 1803) - 15 thermidor an 11 (3 août 1803).	1 liasse
924	22 thermidor an 11 (10 août 1803) - 29 thermidor an 11 (17 août 1803).	1 liasse
925	6 fructidor an 11 (24 août 1803) - 14 fructidor an 11 (1er septembre 1803).	1 liasse
926	20 fructidor an 11 (7 septembre 1803) - 28 fructidor an 11 (15 septembre 1803).	1 liasse
927	4e jour complémentaire an 11 (21 septembre 1803).	1 liasse
928	12 vendémiaire an 12 (5 octobre 1803) - 26 vendémiaire an 12 (18 octobre 1803).	1 liasse
929	10 brumaire an 12 (2 novembre 1803) - 16 brumaire an 12 (8 novembre 1803).	1 liasse
930	17 brumaire an 12 (9 novembre 1803) - 24 brumaire an 12 (16 novembre 1803).	1 liasse
931	1er frimaire an 12 (23 novembre 1803) - 8 frimaire an 12 (30 novembre 1803).	1 liasse

932	8 frimaire an 12 (30 novembre 1803) - 29 frimaire an 12 (21 décembre 1803).	1 liasse
933	20 nivôse an 12 (11 janvier 1804) - 28 nivôse an 12 (19 janvier 1804).	1 liasse
934	4 pluviôse an 12 (25 janvier 1804) - 18 pluviôse an 12 (8 février 1804).	1 liasse
935	9 ventôse an 12 (29 février 1804) - 30 ventôse an 12 (21 mars 1804).	1 liasse
936	14 janvier 1807 - 28 janvier 1807.	1 liasse
937	4 février 1807 - 25 février 1807.	1 liasse
938	4 mars 1807 - 31 mars 1807.	1 liasse
939	1er avril 1807 - 29 avril 1807.	1 liasse
940	6 mai 1807 - 30 mai 1807.	1 liasse
941	3 juin 1807.	1 liasse
942	10 juin 1807.	1 liasse
943	17 juin 1807 - 24 juin 1807.	1 liasse
944	1er juillet 1807.	1 liasse
945	8 juillet 1807.	1 liasse
946	15 juillet 1807.	1 liasse

947	22 juillet 1807.	1 liasse
948	29 juillet 1807.	1 liasse
949	5 août 1807.	1 liasse
950	19 août 1807.	1 liasse
951	26 août 1807.	1 liasse
952	16 septembre 1807 - 17 septembre 1807.	1 liasse
953	8 octobre 1807 - 21 octobre 1807.	1 liasse
954	4 novembre 1807 - 11 novembre 1807.	1 liasse
955	18 novembre 1807 - 25 novembre 1807.	1 liasse
956	2 décembre 1807 - 16 décembre 1807.	1 liasse
957	23 décembre 1807 - 30 décembre 1807.	1 liasse
958	13 janvier 1808 - 27 janvier 1808.	1 liasse
959	3 février 1808 - 24 février 1808.	1 liasse
960	2 mars 1808 - 30 mars 1808.	1 liasse
961	6 avril 1808 - 27 avril 1808.	1 liasse
962	4 mai 1808 - 25 mai 1808.	1 liasse

963	1er juin 1808 - 15 juin 1808.	1 liasse
964	3 août 1808 - 31 août 1808.	1 liasse
965	28 septembre 1808.	1 liasse
966	18 octobre 1808.	1 liasse
967	7 décembre 1808.	1 liasse
968	1er mars 1809.	1 liasse
969	31 mai 1809.	1 liasse
970	21 juin 1809 - 28 juin 1809.	1 liasse
971	5 juillet 1809.	1 liasse
972	2 août 1809.	1 liasse
973	11 octobre 1809 - 25 octobre 1809.	1 liasse
974	8 novembre 1809.	1 liasse
975	6 décembre 1809 - 13 décembre 1809.	1 liasse
976	28 février 1810.	1 liasse
977	28 mars 1810.	1 liasse
978	22 avril 1810.	1 liasse

979	4 juillet 1810 - 25 juillet 1810.	1 liasse
980	1er août 1810 - 29 août 1810.	1 liasse
981	19 septembre 1810.	1 liasse
982	21 août 1811.	1 liasse
983	17 août 1814 - 31 août 1814.	1 liasse
984	21 septembre 1814.	1 liasse
985	5 octobre 1814 - 19 octobre 1814.	1 liasse
986	2 novembre 1814 - 30 novembre 1814.	1 liasse
987	7 décembre 1814 - 28 décembre 1814.	1 liasse
988	4 septembre 1816.	1 liasse
989	5 mars 1817 - 26 mars 1817.	1 liasse
990	2 juillet 1817 - 23 juillet 1817.	1 liasse
991	13 août 1817.	1 liasse
992	1er octobre 1817 - 8 octobre 1817.	1 liasse
993	14 janvier 1818 - 28 janvier 1818.	1 liasse
994	4 février 1818 - 25 février 1818.	1 liasse

995	4 mars 1818 - 25 mars 1818.	1 liasse
996	1er avril 1818 - 22 avril 1818.	1 liasse
997	20 mai 1818 - 27 mai 1818.	1 liasse
998	3 juin 1818 - 24 juin 1818.	1 liasse
999	2 septembre 1818 - 16 septembre 1818.	1 liasse
1000	7 octobre 1818 - 21 octobre 1818.	1 liasse
1001	6 janvier 1819 - 27 janvier 1819.	1 liasse
1002	3 mars 1819 - 24 mars 1819.	1 liasse
1003	7 avril 1819 - 21 avril 1819.	1 liasse
1004	15 septembre 1819.	1 liasse
1005	20 octobre 1819 - 28 octobre 1819.	1 liasse
1006	3 novembre 1819 - 25 novembre 1819.	1 liasse
1007	29 décembre 1819.	1 liasse
1008	3 janvier 1820 - 26 janvier 1820.	1 liasse
1009	2 février 1820 - 23 février 1820.	1 liasse
1010	15 mars 1820 - 29 mars 1820.	1 liasse

1011	5 avril 1820 - 30 avril 1820.	1 liasse
1012	3 mai 1820 - 31 mai 1820.	1 liasse
1013	7 juin 1820 - 29 juin 1820.	1 liasse
1014	5 juillet 1820 - 26 juillet 1820.	1 liasse
1015	16 août 1820 - 30 août.	1 liasse
1016	15 novembre 1820 - 29 novembre 1820.	1 liasse
1017	6 décembre 1820 - 27 décembre 1820.	1 liasse
1018	3 janvier 1821 - 31 janvier 1821.	1 liasse
1019	7 février 1821 - 28 février 1821.	1 liasse
1020	13 mars 1821 - 28 mars 1821.	1 liasse
1021	4 avril 1821 - 25 avril 1821.	1 liasse
1022	2 mai 1821 - 9 mai 1821.	1 liasse
1023	22 juin 1821.	1 liasse
1024	4 juillet 1821 - 25 juillet 1821.	1 liasse
1025	1er août 1821 - 22 août 1821.	1 liasse
1026	30 janvier 1822.	1 liasse

1027	6 février 1822 - 27 février 1822.	1 liasse
1028	6 mars 1822 - 13 mars 1822.	1 liasse
1029	3 juillet 1822 - 31 juillet 1822.	1 liasse
1030	21 août 1822 - 22 août 1822.	1 liasse
1031	4 septembre 1822 - 19 septembre 1822.	1 liasse
1032	16 octobre 1822 - 30 octobre 1822.	1 liasse
1033	6 novembre 1822 - 27 novembre 1822.	1 liasse
1034	18 décembre 1822.	1 liasse
1035	12 mars 1823 - 26 mars 1823.	1 liasse
1036	2 avril 1823 - 30 avril 1823.	1 liasse
1037	7 mai 1823 - 21 mai 1823.	1 liasse
1038	11 juin 1823 - 18 juin 1823.	1 liasse
1039	16 juillet 1823.	1 liasse
1040	20 août 1823 - 27 août 1823.	1 liasse
1041	3 septembre 1823 - 24 septembre 1823.	1 liasse
1042	8 octobre 1823 - 29 octobre 1823.	1 liasse

1043	5 novembre 1823 - 26 novembre 1823.	1 liasse
1044	10 décembre 1823 - 17 décembre 1823.	1 liasse
1045	7 avril 1824 - 14 avril 1824.	1 liasse
1046	5 mai 1824 - 26 mai 1824.	1 liasse
1047	2 juin 1824 - 16 juin 1824.	1 liasse
1048	7 juillet 1824.	1 liasse
1049	4 août 1824 - 18 août 1824.	1 liasse
1050	22 septembre 1824.	1 liasse
1051	6 octobre 1824 - 27 octobre 1824.	1 liasse
1052	3 novembre 1824 - 17 novembre 1824.	1 liasse
1053	1er décembre 1824 - 15 décembre 1824.	1 liasse
1054	6 avril 1825.	1 liasse
1055	13 avril 1825.	1 liasse
1056	20 avril 1825.	1 liasse
1057	27 avril 1825.	1 liasse
1058	5 octobre 1825 - 25 octobre 1825.	1 liasse

1059	2 novembre 1825 - 30 novembre 1825.	1 liasse
1060	14 décembre 1825 - 28 décembre 1825.	1 liasse
1061	11 janvier 1826 - 25 janvier 1826.	1 liasse
1062	1er février 1826 - 22 février 1826.	1 liasse
1063	1er mars 1826 - 15 mars 1826.	1 liasse
1064	5 avril 1826 - 26 avril 1826.	1 liasse
1065	10 mai 1826 - 31 mai 1826.	1 liasse
1066	7 juin 1826 - 28 juin 1826.	1 liasse
1067	4 octobre 1826 - 25 octobre 1826.	1 liasse
1068	8 novembre 1826 - 29 novembre 1826.	1 liasse
1069	20 décembre 1826 - 27 décembre 1826.	1 liasse
1070	3 janvier 1827 - 31 janvier 1827.	1 liasse
1071	7 février 1827 - 27 février 1827.	1 liasse
1072	7 mars 1827 - 15 mars 1827.	1 liasse
1073	4 avril 1827 - 25 avril 1827.	1 liasse
1074	2 mai 1827 - 30 mai 1827.	1 liasse

1075	6 juin 1827 - 27 juin 1827.	1 liasse
1076	11 juillet 1827.	1 liasse
1077	22 août 1827.	1 liasse
1078	14 septembre 1827 - 19 septembre 1827.	1 liasse
1079	17 octobre 1827.	1 liasse
1080	7 novembre 1827.	1 liasse
1081	26 décembre 1827.	1 liasse
1082	4 octobre 1828 - 29 octobre 1828.	1 liasse
1083	5 novembre 1828 - 26 novembre 1828.	1 liasse
1084	3 décembre 1828 - 10 décembre 1828.	1 liasse
1085	6 février 1830.	1 liasse
1086	3 avril 1830 - 7 avril 1830.	1 liasse
1087	1er mai 1830 - 31 mai 1830.	1 liasse
1088	2 juin 1830 - 30 juin 1830.	1 liasse
1089	3 juillet 1830 - 28 juillet 1830.	1 liasse
1090	4 août 1830 - 7 août 1830.	1 liasse

1091	1er septembre 1830 - 4 septembre 1830.	1 liasse
1092	29 octobre 1830 - 29 octobre 1830.	1 liasse
1093	6 novembre 1830 - 24 novembre 1830.	1 liasse
1094	1 décembre 1830 - 29 décembre 1830.	1 liasse
1095	8 janvier 1831 - 26 janvier 1831.	1 liasse
1096	5 février 1831 - 9 février 1831.	1 liasse
1097	23 mars 1831.	1 liasse
1098	2 avril 1831.	1 liasse
1099	juin 1831 - 29 juin 1831.	1 liasse
1100	6 juillet 1831 - 20 juillet 1831.	1 liasse
1101	3 août 1831 - 6 août 1831.	1 liasse
1102	3 septembre 1831.	1 liasse
1103	6 juillet 1833 - 31 juillet 1833.	1 liasse
1104	3 août 1833 - 7 août 1833.	1 liasse
1105	7 septembre 1833.	1 liasse
1106	4 janvier 1834 - 25 janvier 1834.	1 liasse

1107	1er février 1834 - 5 février 1834.	1 liasse
1108	1er mars 1834 - 19 mars 1834.	1 liasse
1109	1er mai 1834 - 28 mai 1834.	1 liasse
1110	7 juin 1834.	1 liasse
1111	7 février 1835.	1 liasse
1112	4 juillet 1835.	1 liasse
1113	1er août 1835.	1 liasse
1114	5 septembre 1835.	1 liasse
1115	21 octobre 1835.	1 liasse
1116	2 janvier 1836 - 20 janvier 1836.	1 liasse
1117	6 février 1836 - 10 février 1836.	1 liasse
1118	5 mars 1836 - 16 mars 1836.	1 liasse
1119	2 avril 1836 - 20 avril 1836.	1 liasse
1120	7 mai 1836 - 25 mai 1836.	1 liasse
1121	4 juin 1836 - 29 juin 1836.	1 liasse
1122	2 juillet 1836 - 20 juillet 1836.	1 liasse

1123	3 août 1836 - 6 août 1836.	1 liasse
1124	3 septembre 1836.	1 liasse
1125	1er octobre 1836 - 26 octobre 1836.	1 liasse
1126	2 novembre 1836 - 9 novembre 1836.	1 liasse
1127	3 décembre 1836.	1 liasse
1128	20 décembre 1837.	1 liasse
1129	6 janvier 1838.	1 liasse
1130	3 février 1838 - 14 février 1838.	1 liasse
1131	3 mars 1838.	1 liasse
1132	7 avril 1838.	1 liasse
1133	7 juillet 1838.	1 liasse
1134	26 décembre 1838.	1 liasse
1135	3 mars 1838.	1 liasse
1136	7 avril 1838.	1 liasse
1137	5 mai 1838.	1 liasse
1138	20 juin 1838.	1 liasse

1139	7 juillet 1838.	1 liasse
1140	4 août 1838.	1 liasse
1141	1er septembre 1838.	1 liasse
1142	2 mars 1839.	1 liasse
1143	6 avril 1839.	1 liasse
1144	1er juin 1839 - 26 juin 1839.	1 liasse
	<i>1145 - 1170 Dossiers correctionnels: procédure par renvoi du directeur du jury, an 11(1802-1803)-1839.</i>	
1145	An 11 (1802-1803).	1 liasse
1146	An 12 (1803-1804).	1 liasse
1147	1807.	1 liasse
1148	1811.	1 liasse
1149	1815.	1 liasse
1150	1818.	1 liasse
1151	1820.	1 liasse
1152	1821.	1 liasse
1153	1822.	1 liasse

1154	1823.	1 liasse
1155	1824.	1 liasse
1156	1825.	1 liasse
1157	1826.	1 liasse
1158	1827.	1 liasse
1159	1828.	1 liasse
1160	1829.	1 liasse
1161	1830.	1 liasse
1162	1831.	1 liasse
1163	1832.	1 liasse
1164	1833.	1 liasse
1165	1834.	1 liasse
1166	1835.	1 liasse
1167	1836.	1 liasse
1168	1837.	1 liasse
1169	1838.	1 liasse

1170

1839.

1 liasse

3.1.3 REGISTRES DU GREFFIER
Pas de documents.

3.2 DOCUMENTS DÉPOSÉS
Pas de documents.